

Le fil rouge

REVUE TRIMESTRIELLE
DÉPARTEMENTALE
D'HISTOIRE SOCIALE
3^e TRIMESTRE 2017
N°63 -12€



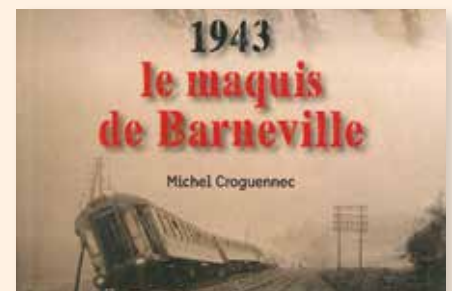
1917 : la grande grève des « midinettes » en région rouennaise p.3



**Les 100 ans de la fédération
des cheminots... p.13**



**Hommage
à Jules Durand p.15**



**Coup de projecteur sur
le maquis de Barneville p.19**



Sommaire

p. 3

1917 : la grande grève
des « midinettes »
en région rouennaise

p. 12

Livre : *Ce que la vie m'a appris*
de Georges Séguy

p. 13

Les 100 ans de la fédération
des cheminots...

p. 15

Hommage à Jules Durand

p. 18

1968-2018. La résonance des
luttres d'hier avec celles d'aujourd'hui

p. 19

Coup de projecteur
sur le maquis de Barneville

p. 21

Assemblée générale
du 10 mai 2017

UN RECU SOCIAL NE SE NEGOCIE PAS, IL SE COMBAT

Voilà une affirmation dont notre histoire sociale est riche d'exemples et dont la lecture de ce Fil rouge, de l'hommage à Jules Durand aux luttes des cheminots, en est aussi une belle illustration.

Criminalisation de l'action syndicale, acharnement contre les militants syndicaux, particulièrement ceux de la C.G.T, chaque jour nous apporte son lot de tentatives d'intimidations contre ceux qui aspirent à ce que le progrès, l'évolution des sciences et des techniques soient d'abord au service de l'humain. Quelle modernité de voir nos gouvernants fraîchement élus, paraît-il « modernes », se comporter comme des seigneurs tout puissants et qui ont pour seuls projets que ceux inspirés par le MEDEF.

La loi travail en est un exemple criant. Ce gouvernement continue sur la voie initiée par le précédent gouvernement socialiste, pourtant largement sanctionné lors des dernières élections. C'est une obsession pour eux. Les droits des salariés, ils n'en veulent pas, ils n'en ont jamais voulu.

Philippe Martinez l'a fortement rappelé, exemple à l'appui : Casser le code du travail n'améliorera en rien, bien au contraire, les statistiques désastreuses du chômage en rappelant que cela fait plus de 50 ans que le patronat nous joue la même rengaine. C'est en donnant plus de droits aux salariés et aux organisations syndicales que notre pays ira de l'avant et sera porteur d'espoir. L'avenir n'est en rien dans la remise en cause des acquis sociaux. L'avenir c'est de négocier sérieusement, entendre les revendications des salariés, réduire le temps de travail à 32 heures.

Face à la surdit , maladie redoutable chez nos gouvernements mais heureusement qui peut se combattre victorieusement, les salariés le savent : il reste l'action dans l'unit  la plus large. Elle a fait ses preuves. Alors, pas d'h sitation, tous ensemble agissons !

Alain BOZEC

2017 SOUTENEZ VOTRE INSTITUT ET LE FIL ROUGE

Cela fait plus de 20 ans qu'existe notre Institut. Vous appr ciez notre travail, aidez-nous   faire connaitre *Le Fil rouge* autour de vous. Faites adh rer vos ami(e)s, votre syndicat, votre association, votre biblioth que ou votre municipalit . Notre Institut CGT d'Histoire Sociale est une association loi 1901.   ce titre, elle vit essentiellement des moyens provenant de la cotisation annuelle de ses 400 membres, simple adh rent(e), lecteur ou lectrice, ainsi que gr ce au d vouement de ses militants et d'historiens b n voles. Merci de r gler rapidement votre cotisation 2017, vous trouverez les tarifs page 27 et le bulletin d'adh sion r serv    cet effet.

N  63 – 20  ann e
Edit  par l'IHS CGT 76
Courriel : ih576@cgt76
Site : www.ihscgt76-lefilrouge.fr

N  ISSN : 1625-4503
N  Siret : 7529047220028

Directeur : Jacky Maussion
Responsables de la publication :
Jacky Maussion, Alain Bozec,
Sylvain Bri re.

Ont particip    ce num ro : Alain Bozec,
Sylvain Bri re, Gilles Pichavant, Robert Privat,
Jacky Maussion, Luc Bourl , Pierre Lebas.

Iconographie : archives de l'IHS CGT 76,
gallica.bnf.fr Biblioth que Nationale de France,
Archives d partementales de Seine-Maritime,
Sylvain Bri re, Gilles Pichavant.

Conception graphique : M diris
04 37 28 93 35
www.facebook.com/agence.mediris
Num ro d' metteur : 522992.

Imprimerie : Public Imprim.



1917 : la grande grève des « midinettes » en région rouennaise

Aussi étonnant que cela puisse paraître, au beau milieu de la 1^{re} guerre mondiale, le printemps 1917 a été marqué en France par le surgissement d'un immense mouvement social aujourd'hui oublié, qui fut appelé « *grève des midinettes* ». Ce fut un mouvement considérable, qui, démarré à Paris, connut un développement important dans de nombreuses régions de France, et provoqua le vote, en urgence, de l'une des premières lois de réduction du temps de travail : la semaine anglaise. Ce fut une grève de femmes qui, acculées à des conditions de vies très difficiles, se mirent en grève pour obtenir du temps libre pour s'organiser, et des salaires leur permettant de vivre et de faire vivre leurs familles.



Par Gilles Pichavant

© gallica.bnf.fr
Bibliothèque Nationale de France.



« Au début, ces couturières ne demandent pas grand-chose: un peu de temps libre pour s'organiser, sans que cela ne grève le salaire ! »

2 18 mai 1917, grève des midinettes, à Paris. Photographie de presse/Agence Rol © gallica.bnf.fr Bibliothèque Nationale de France.

1. La Bataille du Chemin des Dames dura d'avril à juin 1917. Elle conduisit à la perte de 200 000 hommes cotés français.
2. En 1917, la conférence de Stockholm, est la 3^e conférence de Zimmerwald, contre la 1^{re} guerre mondiale. Faisant suite à celle de Zimmerwald (1915), celle de Keintal (1916), elle eut lieu à Stockholm, entre le 5 et le 12 septembre 1917, après de nombreux reports et retardement.

La Guerre, la Paix, la Révolution, les pénuries

Au printemps de 1917, on est à un tournant de la 1^{re} guerre mondiale qui dure depuis bientôt trois ans. C'est l'époque de la bataille sanglante du « Chemin des Dames »¹, et des mutineries.

Au plan international, on balance entre espoir et désillusion.

Du côté espoir, le déclenchement de la première révolution russe, étincelle lumineuse renforcée par les débats qui traversent le parti socialiste au pouvoir dont la presse nationale et locale font un large écho: pour ou contre la participation au congrès de Stockholm²; pour ou contre la poursuite de la guerre, ou pour ou contre la paix immédiate; la question des conseils ouvriers, etc. Elle fait rêver à la paix.

À l'opposé c'est l'époque de l'entrée en guerre des États-Unis³ qui éloigne cet espoir.

À l'arrière ce sont hausses des prix et pénuries, car depuis le début de l'année les sous-marins allemands⁴ ont lancé contre les navires de commerce une vaste offensive destructrice. Le nombre de navires coulés est tel, qu'il fait craindre au gouvernement de ne plus pouvoir assurer la soudure entre les réserves et les futures récoltes. Le sucre, la viande, et le charbon

manquent. Des mesures de rationnement sont décidées, qui prennent la forme de « soirs sans viande », qui sont un fiasco, puis de « jours sans viande » qui ont un effet désastreux sur le moral des populations. Le 21 mai le *Journal de Rouen* avait évoqué la situation parisienne « Avant-hier, veille des premiers jours sans viande, la population s'est précipitée vers les boucheries pour y prendre des approvisionnements. À 11 heures du matin les étals étaient dégarnis. Aux Halles, cet empressement a favorisé une hausse sans précédent. »

Imaginons les difficultés dans laquelle se démènent ces jeunes femmes, en charge de famille, dont les horaires interdisent l'accès au ravitaillement rationné ! Mais cette situation n'est pas spécifiquement parisienne. En Seine-Inférieure la tension est palpable, et l'on relève des incidents notables qui ont lieu dans les marchés de Sotteville⁵, d'Auffay⁶ – mais aussi du Havre⁷ – où les vendeurs sont pris à partie par des consommateurs qui leur reprochent de pratiquer des prix prohibitifs, et bousculent leurs étals. Cela donne lieu à arrestations et poursuites.

Une grève dans un contexte de guerre

La situation devient si dure, qu'un mouvement social inédit se déclenche et s'étend comme une trainée de poudre à Paris, puis en banlieue, puis dans le reste de la France. Il commence modestement le 13 mai, dans un atelier de confection des Champs-Élysées, avec quelques 250 grévistes. Au début, ces couturières ne demandent pas grand-chose: un peu de temps libre pour s'organiser, sans que cela ne grève le salaire ! Mais le patron leur refuse ne serait-ce qu'un moment pour faire les courses nécessaires à la subsistance des familles. Devant ce refus, elles déboulent à la Bourse du travail et s'adressent à la CGT.

Sur le moment, la CGT de l'époque se trouve très embêtée par l'arrivée de ces femmes. D'une manière générale, à l'exception de rares corporations – comme par exemple les Tabacs – les syndicalistes sont des hommes. En effet, le syndicalisme s'est développé dans la métallurgie, le bâtiment, les chemins de fer, les mines, et les ports et dock, etc. C'est-à-dire des secteurs à main-d'œuvre masculine. La couture est un secteur qui n'a guère été syndicalisé. Depuis août 1914, on est en guerre, et le syndicalisme s'en est trouvé désorganisé à cause de la mobilisation générale. Certes il a fallu faire appel aux femmes pour faire tourner l'industrie, mais, du côté du syndicalisme, le fait est qu'on ne remplace pas ex-nihilo une génération de militants. De fait, ceux qui animent les rares organisations encore existantes sont des hommes déjà âgés ou des « affectés spéciaux », c'est-à-dire des spécialistes qu'on a fait revenir du front. Parmi eux on trouve aussi des cheminots affectés à leur service, militarisés pour assurer la logistique de guerre.

Autre problème à surmonter: la CGT est impliquée dans l'Union sacrée. Même s'il existe en son sein des minoritaires qui militent contre la guerre, elle soutient majoritairement le gouvernement et l'effort de guerre. Rappelons que dans celui-ci il y a des ministres socialistes à des postes clés, comme Viviani, cofondateur de *l'Humanité* avec Jean Jaurès, président du conseil au moment de la déclaration de guerre et ministre de la justice en 1917.

La CGT tente une démarche d'apaisement et cherche à négocier avec le patron. Mais celui-ci est un patron de choc, dont la clientèle est riche. Il n'entend rien céder, et le conflit s'enlise.

Le conflit s'étend comme une trainée de poudre !

Le 15 mai *l'Humanité* évoque brièvement «conflit des couturières», pendant que le reste de la presse, au milieu des communiqués de guerre, renseigne sur restrictions de viande qui ne doivent pas subir d'exceptions. «Le ministre Violette refuse la vente des abats de la volaille et du gibier les jours sans viande.⁸ Initialement les "jeudi et vendredi" avaient été décidés comme étant les jours sans viande; mais le lundi pourrait le devenir à la place de l'un des deux jours annoncés.»

Le 16, la grève surgit dans la presse parisienne, et l'on commence à l'appeler «grève des midinettes». «Les ouvrières de 3 maisons de couture – avenue des Champs-Élysées, place Vendôme et rue Boissy-d'Anglas – se sont mises en grève. Les unes demandent la semaine anglaise avec une augmentation de salaire; d'autres, un franc par jour d'indemnité de vie chère, en plus du salaire normal.»

Le 17, la presse estime le nombre de grévistes à 2 500; le 18, elles sont 3 500; le 19, «la grève s'étend; 7 500 ouvrières chôment: 31 maisons de couture sont atteintes. Les grévistes ont manifesté en divers endroits. À 10h00 du matin, réunion à la Bourse du Travail⁹» où le président de la chambre patronale reconnaît que les salaires ne permettent pas de vivre, et que l'indemnité de vie chère lui semble légitime. Mais concernant la semaine anglaise il déclare ne peut pas s'engager au nom des patrons.

Le 20 mai, «le nombre de grévistes augmente toujours; celles-ci sont maintenant une dizaine de mille» et atteint 40 maisons. Les revendications sont désormais définies: «aucun renvoi pour faits de grève; suppression des règlements d'ateliers; indemnités quotidiennes de cherté de vie de 1 frs pour les ouvrières et de 50 centimes pour les apprenties. Seule la question de la semaine anglaise reste en suspend».

Le 23 mai, la grève s'étend à d'autres corporations (ex: la fourrure, la banque, etc.). Le 26 mai: papier-carton, électriciennes, confection militaire, chaussure, etc. Le 29 mai: optique, tissus en gros, personnel de restaurants, fonctionnaires du ministère de la guerre, etc. À partir du 30 mai, elle s'étend en banlieue (ex: Billancourt), et arrive en province: Lyon,

« Le 16, la grève surgit dans la presse parisienne, et l'on commence à l'appeler "grève des midinettes" ».

Rouen; le 3 juin elle est à Marseille, Bordeaux, Laval. Le 10 juin elle arrive, à Dijon, Vierzon, Limoges, etc. C'est donc un immense mouvement national, quasi essentiellement de femmes, qui créent leurs syndicats, et se syndiquent toutes, et en masse.

Très vite le pouvoir a conscience que la grève menace de devenir générale et craint que la situation ne devienne incontrôlable.

La « semaine anglaise »: une loi vite discutée et vite votée !

La « semaine anglaise » est mise à l'ordre du jour de la chambre des députés, car il faut légiférer rapidement, et cela sera fait en moins de 3 semaines. Pourquoi cette expression de « semaine anglaise » ? Parce qu'au milieu de la 1^{re} décennie du siècle, les travailleurs anglais ont obtenu la limitation de la semaine de travail à 5 jours. C'est la création du week-end ! Cet acquis social fait rêver les travailleurs français à qui l'on refuse toujours la journée de 8 heures.

2 Article sur la semaine anglaise, dans *l'Humanité* du 9 juin 1917.

3. Les États-Unis entrent en guerre le 2 avril 1917. Les premières troupes américaines débarquent à Saint-Nazaire le 30 juin.

4. L'Allemagne avait interrompu la guerre sous-marine après le torpillage du Lusitania en mai 1915, qui provoqua la mort de 123 civils américains, parmi les 1 195 personnes décédées.

Elle reprit la guerre sous-marine le 31 janvier 1917, en annonçant qu'elle provoquait une guerre sous-marine totale. La campagne des U-boot coula notamment près de la moitié des navires de commerce britanniques, ce qui causa de graves pénuries de nourriture et d'autres biens de premières nécessités.

5. Le 3 juin, Le Journal de Rouen, ainsi que courrier commissaire de police de Sotteville-Lès-Rouen. Voir illustration en p. 11.

6. Le 9 juin, Le Journal de Rouen.

7. Le Petit Havre note un incident du même genre au Marché du Rond Point au Havre le 8 juin.

8. Le Rappel, 15 mai 1917. gallica.fr

9. Ibid., 19 mai 1917. gallica.fr





« Au mois de mai, la situation n'est pas particulièrement calme en Seine-inférieure. »

4 Publication dans le Journal officiel de la loi sur le repos hebdomadaire.

© gallica.bnf.fr
Bibliothèque Nationale de France.

10. Journal officiel. gallica.fr

En France, en 1917, la semaine de travail est de 6 jours, avec une durée quotidienne de 10 heures, soit une durée hebdomadaire de 60 heures. Si ces horaires rendent inextricable la vie des familles ouvrières en ces temps de pénurie, cela affecte aussi la productivité du travail, les ateliers étant désertés à la moindre nouvelle de ravitaillement.

La loi, qui édulcore une précédente proposition de loi sur le repos hebdomadaire, déposée par les députés socialistes le 12 juin 1914¹⁰, est donc rapidement votée à Assemblée nationale et au Sénat. Elle est promulguée le 11 juin 1917 par le Président de la République, et publiée le lendemain au Journal officiel.

Que dit la loi ?

Elle s'intitule : « *Loi tendant à organiser pour les femmes le repos de l'après-midi du samedi dans les entreprises du vêtement* » ; les femmes sont les seules concernées.

L'article 1^{er} de la loi restreint encore la population concernée « *aux entreprises visées par l'article 33 du livre 1 du code de la prévoyance sociale* », c'est-à-dire la confection, la lingerie, la chaussure, etc. L'article 2

de la loi prévoyant toutefois qu'en fonction des besoins de la défense nationale, l'application de cette loi « *pourra être suspendue par le ministre de la guerre en ce qui concerne les ouvrières travaillant pour la confection militaire* ».

Mais c'est une énorme avancée pour ces femmes en grève, jugez-en :

- La semaine de travail va désormais du lundi matin au samedi midi
- C'est une RTT de 5 heures : « *55 heures payées 60* ».

Elle renvoie son application aux autres corporations à une loi générale qui ne serait votée qu'après la fin de la guerre. Elle ne s'applique pas aux filatures, ni aux tissages, ni à la métallurgie, ni aux services publics, etc. Ni, bien évidemment, aux industries de guerre. À bien y regarder, elle satisfait principalement les ouvrières de la première corporation qui s'est mise en grève, la confection, et dont le mouvement est le principal à avoir été médiatisé sous le qualificatif de « *grève des midinettes* ». Ce n'est sans doute pas anodin, et cela mériterait une étude plus approfondie que ne le permet cet article.

La grève débute à Rouen en plein débat parlementaire

Au mois de mai, la situation n'est pas particulièrement calme en Seine-inférieure. Le 10 mai, une grève importante se déroule dans une entreprise textile de Malaunay, les établissements Grafton, animée par un syndicat affilié à la Bourse du Travail de Rouen. Elle va durer 11 jours, et se conclure par l'augmentation de 5 % des salaires, et à la réduction du temps de travail d'une demi-heure ; la durée du travail quotidien passant à 10h.

En fin mai, l'écho des grèves parisiennes finit par filtrer dans la presse rouennaise, malgré la censure. Cela fait près de trois semaines que les grèves parisiennes ont débuté, et le débat parlementaire est déjà bien engagé sur la « *semaine anglaise* ». Le 28 mai, le *Journal de Rouen* annonce le succès de la grève parisienne dans la confection, grâce à l'intervention du gouvernement. On peut imaginer l'effet dynamisant de cette intervention gouvernementale, contribuant au succès d'une grève, sur une population ouvrière similaire dans notre région.

Pour autant, le *Journal de Rouen* n'est pas le seul vecteur d'information des ouvrières : la police note dans un de ses rapports au préfet que, le 30 mai, dans un atelier de confection de Rouen — l'entreprise « *Philippe* » —, un extrait du journal *Le Petit parisien* a été lu à haute voix dans les ateliers.

Or, à Rouen, la confection est une profession organisée, même si son organisation est récente. À l'automne précédent, les ouvrières ont créé leur syndicat pendant une grève soutenue par la CGT et par Tilloy,

le maire socialiste de Sotteville. Il s'appelle « le syndicat de l'aiguille de Rouen », et est affilié à la Bourse du Travail. Or dans cet article du *Petit parisien*, on apprend le détail du cahier de revendication des ouvrières parisiennes. Les ouvrières de Rouen n'inventent rien : elles déposent les mêmes revendications auprès de leur patron, et, sur le refus de celui-ci de les satisfaire, elles se mettent en grève.

Les revendications sont celles-ci :

- une indemnité journalière de vie chère de 1 franc ;
- la semaine anglaise, (c'est-à-dire, pour les ouvrières, une réduction du temps de travail d'une journée, sans réduction de salaire, par l'attribution du samedi libre, soit 50 heures payées 60 heures) ;
- une augmentation de 11 % pour les travailleuses aux pièces dans les ateliers, pour compenser la semaine anglaise ;
- une augmentation de 25 % pour les travailleuses à domicile ;
- la reconnaissance du syndicat ;
- l'absence de sanction pour faits de grève.

Le 30 mai au soir, plusieurs ateliers de confection sont déjà en grève, ainsi qu'une grosse entreprise de filature et de tissages à Saint-Étienne-du-Rouvray, la Société cotonnière, où l'on compte immédiatement 1 500 grévistes, qui demandent, elles, 20 % d'augmentation de salaire.

Le 1^{er} juin le mouvement prend rapidement une plus grande ampleur à Rouen, par l'initiative que prennent les grévistes de la confection de faire le tour des autres ateliers de la ville. Les ouvrières défilent en rang par quatre, drapeau bleu-blanc-rouge en tête du cortège. Vers midi il y a déjà plus de 1 000 grévistes à Rouen, qui se réunissent à la Bourse du travail, puis manifestent de nouveau dans l'après-midi. En fin de matinée les ouvrières d'une entreprise de cordonnerie, débauchées par les manifestantes de la

« Le 1^{er} juin le mouvement prend rapidement une plus grande ampleur à Rouen. »

confection, se mettent à leur tour en grève, et font le tour des ateliers de chaussure, dans une manifestation parallèle. Elles créent leur syndicat dans l'après-midi. Le 3 juin, la grève touche désormais quatre corporations :

- la confection,
- la chaussure,
- le tissage et la filature,
- la teinturerie et le blanchissage.

La grève est encore circonscrite à la ville de Rouen, et aux communes voisines, sur la rive gauche de la Seine : Sotteville-lès-Rouen, Petit-Quevilly et Saint-Étienne-du-Rouvray.

Les 4, 5, et 6 juin, les grèves se généralisent aux filatures et tissages à toute la région, sur la rive droite de la Seine, suivant un processus similaire à celui de la ville de Rouen : manifestations de rues et débauchage des entreprises visitées.

Au soir du 5 juin on compte déjà 12 000 grévistes dans l'industrie textile de la région rouennaise. À ce moment la confection rouennaise intra-muros reprend le travail, après avoir obtenu en grande partie satisfaction :

- 10 % d'augmentation de salaire ;
- une prime de vie chère de 50 centimes par jour ;
- la semaine anglaise sous la forme du samedi après-midi libéré sans perte de salaire, soit 54 heures payées 60 ;
- aucune sanction prise contre les grévistes.

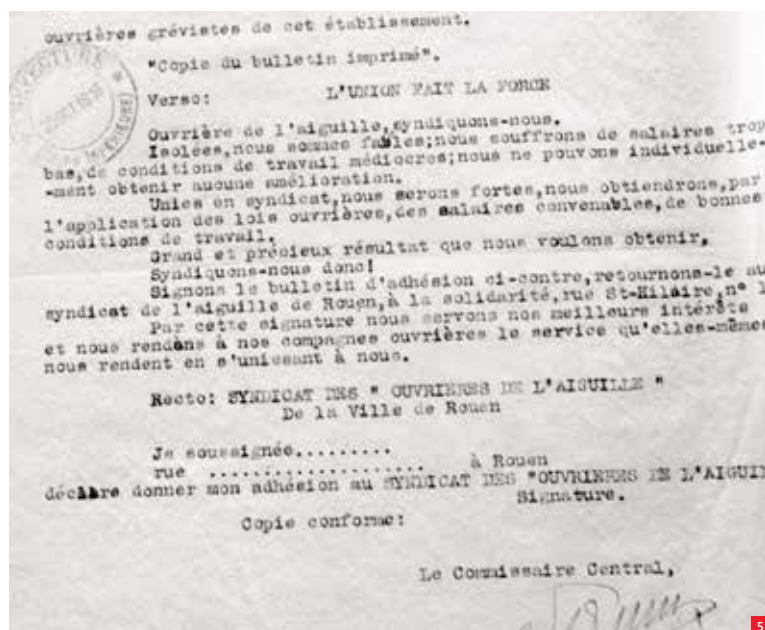
Le 6 juin, la grève s'étend à la vallée de l'Austreberthe – Barentin et Pavilly – suite à une manifestation

5 10 mai 1917, appel à l'adhésion au Syndicat des Ouvrières de l'Aiguille.

© Archives départementales de Seine-Maritime, cote 10M352.

6 Le 30 mai 1917, Suzanne Lion, la secrétaire du syndicat de l'aiguille de Rouen, demande à être reçue par le préfet avec Dubois, le secrétaire de l'Union départementale CGT, pour lui faire part du commencement de la grève chez les ouvrières de la confection et de la nécessité de satisfaire rapidement leurs revendications.

© Archives départementales de Seine-Maritime, cote 10M352.



7 *L'Eldorado* à Sotteville, haut lieu des luttes revendicatives de la commune. Au début du 20^e siècle, cette salle de cinéma servit de salle de réunion et de meetings dans de très nombreuses luttes.

Carte postale d'époque.
Collection Gilles Pichavant.

d'ouvrières, venues de Malaunay par le chemin de fer. Le soir il y a plus de 22 000 grévistes, selon le préfet, toutes corporations confondues, dans la région rouennaise.

Les filatures et les tissages reprennent le travail entre le 12 et le 18 juin sur des accords similaires à ceux de la confection, à l'exception notable de la Semaine anglaise dont l'application est reportée à la fin de la guerre. La loi sur la semaine anglaise, votée le 11 juin 1917, s'applique en effet aux professions – définies à l'article 33 du « *code du travail et de la prévoyance sociale* » de l'époque – dont la confection, mais ne s'applique pas aux filatures, ni aux tissages, ni bien évidemment aux industries de guerre. Son application est renvoyée à la fin de la guerre.

La chaussure reprend le lundi 18 juin, date à laquelle un accord est signé entre les ouvriers et les patrons, sur un modèle d'accord similaire à la confection, comprenant la semaine anglaise.

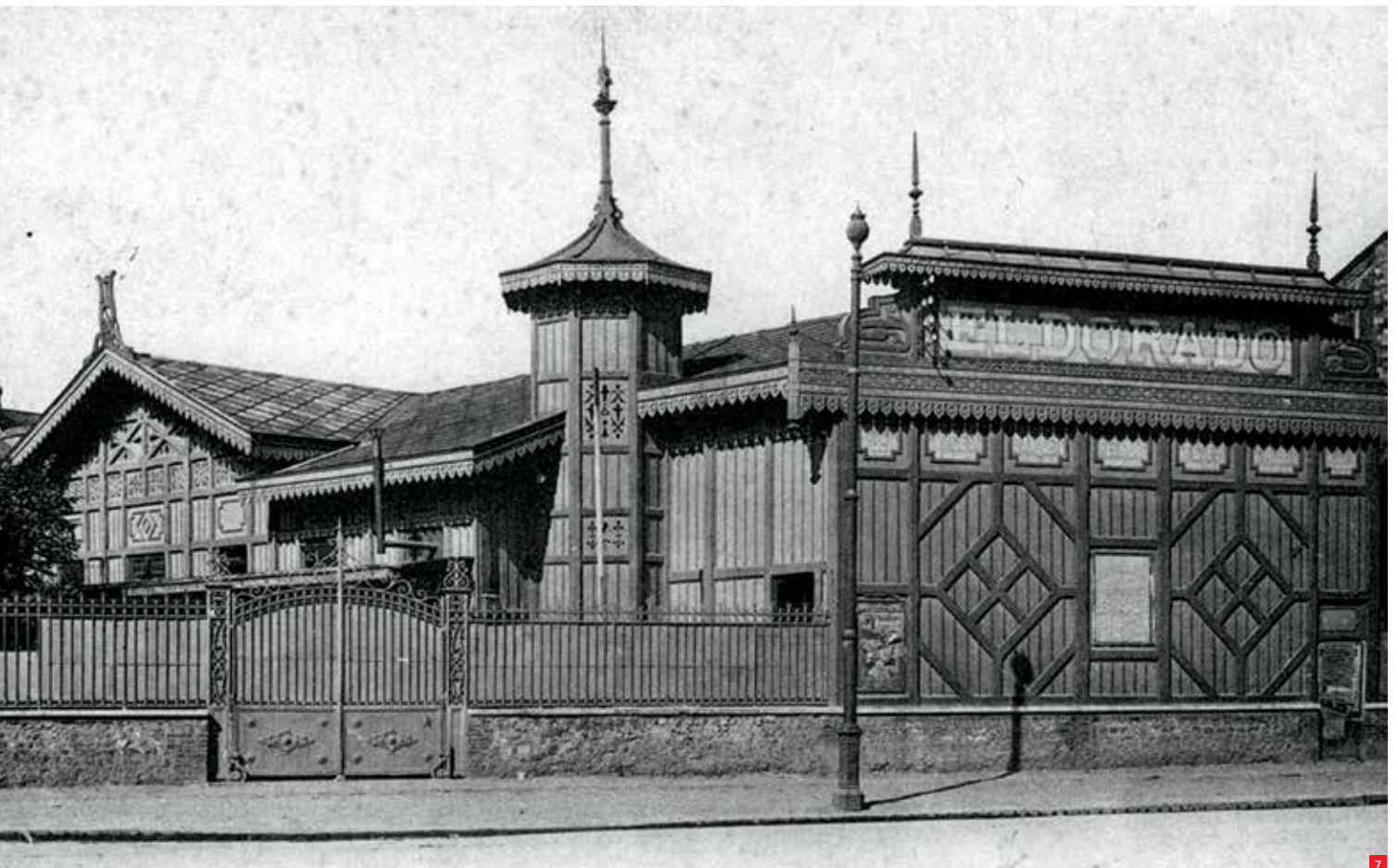
Au total, dans le mois de juin, la grève aura touché au moins 130 entreprises de la région rouennaise dont au moins 7 usines de munitions.

À la mi-juin, il y a plus de 2000 adhésions à la CGT, et de nombreux syndicats ont été créés dans les corporations touchées par la grève. Au début de 1918, on comptera plus de 5000 adhérents dans le textile dans la région rouennaise, alors qu'il n'y existait quasiment pas de syndicats en 1916. Le syndicalisme s'en trouve régénéré et renforcé. C'est le début de son retour sur le devant de la scène, prélude aux grands conflits d'après guerre.

Pendant la grève, les grévistes se réunissent tous les jours par corporations, à la Maison du peuple de Rouen ou à la Bourse du travail, ou bien dans des salles des fêtes de banlieue, comme *l'Eldorado* à Sotteville, ou la salle des fêtes de Maromme. Mais des réunions peuvent aussi avoir lieu dans un bois, comme le Bois-Petit ou au Bois-de-la-Garenne à Sotteville, ou encore sur un pont ou un carrefour, comme le pont de Maromme, ou la Demi-lune, carrefour situé à Maromme.

Dans ces assemblées les grévistes entendent les comptes rendus des réunions de négociations par leurs délégué(e)s, accompagné(e)s par un militant de l'Union des syndicats ou de l'Union départementales, et votent ensuite la poursuite de la grève, ou la reprise du travail.

« Au total, dans le mois de juin, la grève aura touché au moins 130 entreprises de la région rouennaise. »





Pendant la période, il faut noter aussi le tenue de nombreux meetings et réunions publiques, comme par exemple le jeudi 7 juin à 16h, à la salle des fêtes de Maromme, au cours duquel Dubois – cheminot et secrétaire général de l'Union départementale CGT – prend la parole devant 7 à 800 personnes. Comme aussi le samedi 9 juin à 10h30, où il fait de même au Bois-Petit à Sotteville, devant 3 500 personnes, majoritairement des femmes, dans un meeting syndical présidé par le conseiller-général-maire socialiste de Sotteville, Eugène Tilloy.

Le mouvement ne s'étend pas au-delà de l'aire géographique rouennaise

Le mouvement de grève reste circonscrit à la région rouennaise, et ne connaît pas d'extension au reste du département, même si l'on note quelques grèves égrenées comme à Saint-Nicolas d'Aliermont – dans un atelier de métallurgie –, ou à Gueures – dans le tissage –, et des dépôts de revendications vite satisfaites au Havre et dans sa région.

Sans doute y a-t-il plusieurs raisons à cela. Tout d'abord c'est que l'information circule mal. La radio n'existe pas encore, et les informations circulent par le canal des journaux. Mais l'information sur les grèves

parisiennes et leur succès est très édulcoré par la presse départementale et particulièrement havraise. Mais surtout que l'on n'y trouve aucune trace du grand mouvement en cours dans la région rouennaise.

La seconde, c'est l'activité déployée par le préfet, qui a pesé fortement pour obtenir la résolution rapide des conflits sur la région rouennaise, tant coté syndical et que coté patronal. Les sous-préfets, de leur côté, pèsent ainsi sur les patrons de leur secteur, pour qu'ils comprennent très vite que leur intérêt est d'accorder immédiatement, et surtout avant que des grèves ne se déclenchent, ce que les patrons rouennais ont cédé à leurs ouvrières, dès que celles-ci déposent leurs revendications. Il est vraisemblable que les consignes viennent d'en haut. Car si le gouvernement a fait diligence pour faire discuter rapidement une loi au parlement, ce n'est pas par hasard : c'est pour dégonfler le mouvement de grève en devenir, qui s'est exprimé dans la vague de grève parisienne puis notamment rouennaise. Sa crainte c'est qu'il faut absolument empêcher que celle-ci ne débouche sur une situation similaire à celle qui s'est créée en Russie et qui a débouché sur la 1^{re} Révolution Russe de l'année 1917, d'autant qu'il a à faire face, au même moment, aux mutineries sur le front.

8 18 mai 1917 à Paris, réunion de grévistes à la Bourse du travail.
Photographie de presse/Agence Rol.
© gallica.bnf.fr
Bibliothèque Nationale de France.



« Le fait d'avoir été contraint de reprendre le travail sans avoir obtenu la semaine anglaise, va provoquer une grande frustration chez de nombreuses ouvrières en grève. »

9 Grève des midinettes.
© gallica.bnf.fr
Bibliothèque Nationale de France.

11. *La France socialiste* par Hubert-Rouger Tome II : « Jusqu'en 1916, la fédération est pour la thèse majoritaire de la défense nationale. Au congrès de décembre, Gustave Courage représente 10 mandats minoritaires, et Tilloy 21 majoritaires. Au congrès national en 1917 c'est Courage qui représente 21 mandats et Tilloy 10. En mars 1918 Courage est nommé secrétaire fédéral (...) »

Et le gouvernement y réussit parfaitement: la question de la Paix ne semble pas être une revendication ayant été posée, les grévistes n'ayant posé que des questions de réduction du temps de travail, de salaire, et de ravitaillement.

Par contre, si le préfet pèse lourdement pour que les directions d'entreprises acceptent des augmentations de salaires, il se montre intraitable sur la question de la semaine anglaise. Les seules bénéficiaires de la RTT seront les ouvrières bénéficiaires de la loi. Il faut noter que ce sont les premières à reprendre le travail à Rouen, avant même que la loi ne soit promulguée, et la poursuite de la grève dans les filatures et le tissage, ainsi que le déclenchement de mouvement dans quelques usines d'armement ou de munition, n'arriveront pas à changer les choses.

Il y a sans doute une troisième raison: ce sont les efforts déployés à Rouen par le Parti socialiste et l'Union départementale CGT pour, d'un côté, contenir et contrôler le mouvement, et surtout de faire accepter aux grévistes que la loi sur la semaine anglaise ait limité son effet à quelques corporations. Or, à la mi-juin, l'essentiel des grévistes provenaient de secteurs qui en étaient exclus.

Une avancée sociale partielle, génératrice d'une immense frustration !

Les particularités de ce mouvement rouennais, spontané et de masse, de juin 1917 auront été:

- l'intervention massive des femmes;
 - la démocratie;
 - la croissance rapide du nombre de syndicats, affiliés à la CGT;
 - la très forte augmentation du nombre de syndiqués.
- Mais à son issue, le fait d'avoir été contraint de reprendre le travail sans avoir obtenu la semaine anglaise, va provoquer une grande frustration chez de nombreuses ouvrières en grève, notamment celles du tissage et de la filature.

C'est d'autant plus palpable que des bruits d'une nouvelle grève générale au 1^{er} octobre vont circuler dans toute la région rouennaise au mois de septembre.

Ces bruits vont être vigoureusement combattus au plan syndical: on en a la trace dans un communiqué de presse de l'Union départementale publié le 29 septembre dans le *Journal de Rouen*.

Mais ces bruits persistants vont être combattus le 23 septembre, dans un meeting syndical réunissant 2 000 personnes à Sotteville, présidé par Tilloy, le maire Socialiste, au cours duquel celui-ci justifie la décision du report de la semaine anglaise à la fin de la guerre pour les corporations qui en sont exclues. On peut penser que ces frustrations, ajoutées bien évidemment à l'effondrement de l'espoir d'une paix rapide, n'ont pas été sans effets sur la vie des organisations ouvrières, mais le manque d'archives fait qu'il est difficile de les mesurer immédiatement sur les organisations syndicales. Le fait est que 18 mois plus tard, à la fin de la guerre, ces dirigeants de l'Union départementale sont écartés et remplacés par des militants de retour du front, mais on ne peut pas en déduire que c'est l'effet des grèves de 1917.

Par contre l'effet des grèves semble immédiatement visible sur le parti socialiste, puisque lors de son congrès national de septembre 1917, on assiste à un basculement de majorité dans la fédération départementale de Seine-Inférieure: des majoritaires favorables à l'Union sacrée, dont Tilloy est le leader départemental, perdent leur majorité au profit des minoritaires¹¹.

Enfin, à l'évidence, la loi sur la semaine anglaise, rend incontournable la généralisation de la réduction du temps de travail à la fin de la guerre. La loi sur la « journée de 8 heures » qui sera votée en 1919, doit sans doute beaucoup à cette grève des midinettes.

Pourquoi l'effacement mémoriel de ce mouvement ?

On peut s'interroger sur le fait que ce grand mouvement social soit aujourd'hui oublié, ou, en tout cas, très méconnu, il y a sans doute à cela plusieurs

raisons. Tout d'abord, parce que la fin de la guerre qui survient 18 mois plus tard, fait revenir à la vie civile des millions de travailleurs et des milliers de militants qui ont d'autres préoccupations en tête. Les hommes remplacent les femmes sur les postes de travail, hormis peut-être le secteur de la couture, de l'habillement et de la blanchisserie. Le souvenir des horreurs de la guerre, la volonté qu'elle soit la dernière guerre – la « der des ders » –, le nombre considérable d'handicapés – les gueules cassées – qu'elle a produit et qu'il faut aider à survivre, mais aussi la Révolution d'Octobre et du régime socialiste qui en est issu, et l'espérance d'un monde meilleur qui doit s'imposer, effacent le souvenir des luttes sociales de « l'arrière ». Et l'année 1919 sera une année de très grandes luttes sociales, elles aussi oubliées, marquées par une explosion du nombre de syndicats et de syndiqués, contraignant le gouvernement à faire voter la loi des huit heures.

À y réfléchir, tout milite pour un effacement de ce mouvement. Du côté syndical, le courant réformiste n'a sans doute pas envie de cultiver la mémoire d'un mouvement qu'il a eu toutes les peines à contenir, et qui a contribué à son affaiblissement. Le courant révolutionnaire considère peut-être qu'il n'a pas eu la vertu d'avoir débouché sur une révolution similaire à la Révolution d'octobre en Russie. Du côté patronal et gouvernemental, on n'a évidemment pas envie de faire perdurer le souvenir d'un mouvement social qui a rompu les digues de la discipline et de l'obéissance. Pourtant on a vu qu'on trouve de nombreuses

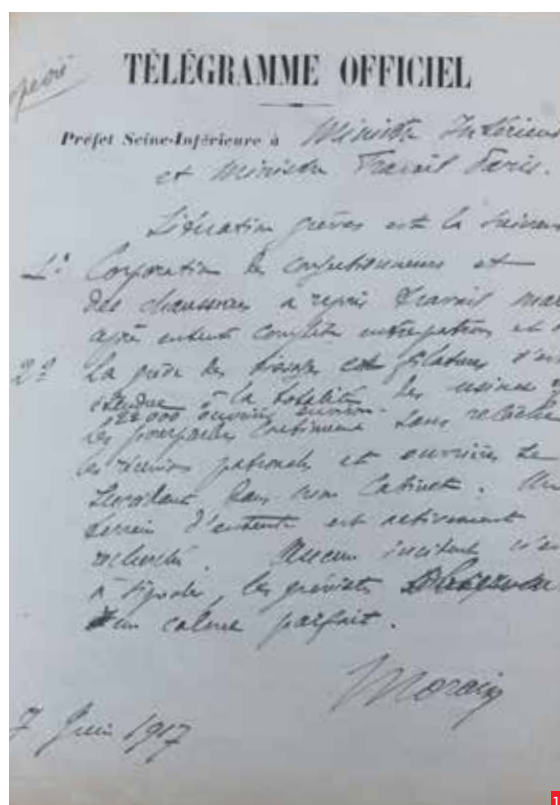
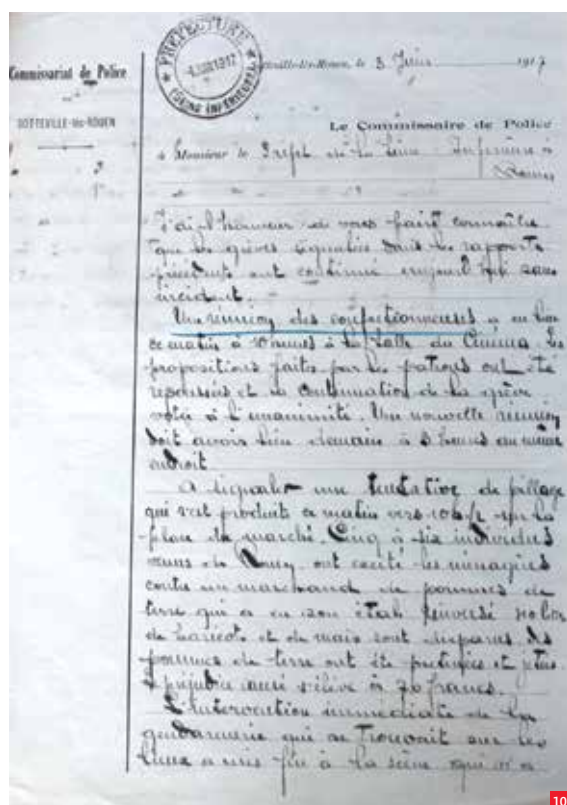
« Du côté patronal et gouvernemental, on n'a évidemment pas envie de faire perdurer le souvenir d'un mouvement social qui a rompu les digues de la discipline et de l'obéissance. »

similitudes entre ces grèves de mai-juin 1917 et les mouvements sociaux que la France connaîtra dans les décennies suivantes : juin 1936, août 1953, mai-juin 1968 etc. : rapidité de leur extension, malgré une très faible couverture médiatique ; syndicalisation large, rapide, et massive ; dynamisme de la jeunesse. Ajoutons aussi que l'effacement mémoriel trouve peut-être une source dans le fait qu'il était un mouvement de femmes, d'ouvrières, à une époque où celles-ci étaient loin d'avoir encore conquis le droit de vote.

À une époque où l'on redécouvre la place des femmes dans l'histoire, et dans l'histoire sociale, que ce soit dans l'histoire de la Révolution Française avec Olympe de Gouges, de la Commune de Paris avec Louise Michel, évoquer ces grèves de 1917, notamment en région rouennaise, cadrerait complètement avec les missions de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime.

10 Rapport du commissaire de police de Sotteville-lès-Rouen au préfet de Seine-Inférieure, annonçant la tenue d'une réunion de grévistes au cinéma – sans doute l'Eldorado –, ainsi qu'une échauffourée sur le marché de Sotteville entre un commerçant du marché et six consommateurs.
© Archives départementales de Seine-Maritime, cote 10M352.

11 Télégramme officiel du préfet de Seine-Inférieure au ministre de l'Intérieur, annonçant la reprise dans la confection et la chaussure, et le chiffre de 22000 grévistes dans le secteur des filatures.
© Archives départementales de Seine-Maritime, cote 10M352.



Ce que la vie m'a appris

de Georges Séguy

Ce livre témoignage, lisible par un grand public, est destiné à toutes les générations de militants. Il peut être, et doit être l'occasion d'échanges et de débats sur le sens de l'engagement syndical. Notre IHS CGT 76 organisera en ce sens des rencontres débats en Seine Maritime avec les acteurs qui ont bien connu cette période.

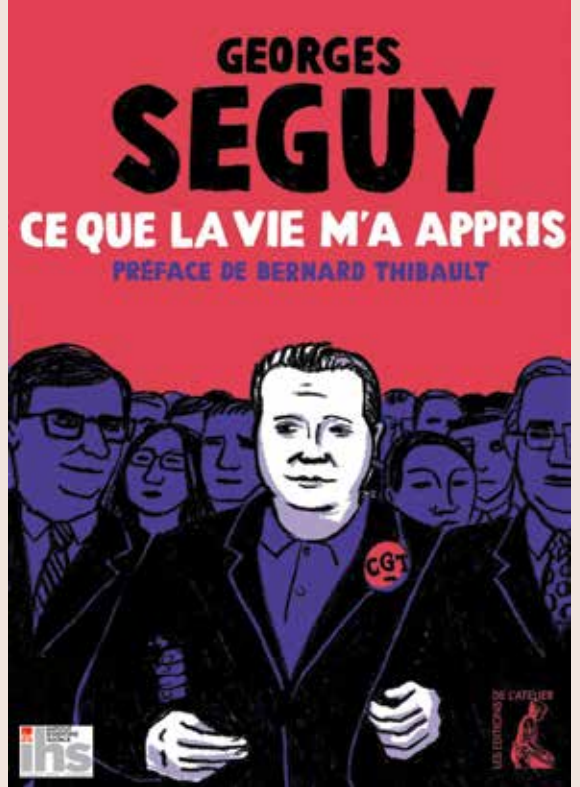
Résistant, déporté à 16 ans, Secrétaire Général de la CGT de 1967 à 1982, Georges Séguy raconte dans ce livre les moments marquant de sa vie et en tire les enseignements : « *Nous sommes un peu, avec cette planète, tous sur le même bateau et, si nous voulons qu'il ne chavire pas, il faut que nous nous mettions tous ensemble pour assurer que le gouvernail marche droit.* » Ce livre contient une parole rare et libre, un souffle présent. Il est le témoignage d'une vie d'engagement. Il est coédité par l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT et les Éditions de l'Atelier.

Extrait : Retour sur un engagement

« ... Et finalement, je suis toujours optimiste indéfectible, si l'on peut dire. Car dans les moments les plus tragiques de ma vie militante, j'ai toujours gardé confiance, et j'ai toujours gardé la conviction que l'évolution s'effectuerait dans le bon sens, quels que soient les avatars qui peuvent nous arriver, quels que soient les moments tragiques de plus ou moins longue durée qui peuvent survenir : j'ai la conviction qu'il est dans la logique de l'évolution de la vie que le progrès prédomine toujours, quelles que soient les difficultés, les barrages, les obstacles. C'est le sens de la vie. »



Ce livre sera disponible à partir du 21 septembre 2017.
Réservez-le dès maintenant auprès de l'IHS CGT 76 au prix de 17 €.



- 8 novembre, à 14h30
Rencontre débat avec Gilbert Garrel,
président de l'IHS CGT
À la Maison du Peuple,
161 rue Pierre Corneille, à Sotteville
- 21 novembre, à 16h
Débat avec François Duteil
Au cercle Francklin, au Havre

UN RECUEIL COLLECTIF

à paraître début octobre 2017



LE HAVRE LA REBELLE

500 ans de résistance

À l'approche de la célébration « en grande pompe des 500 ans du Havre, Jean-Pierre Levaray (syndicaliste, écrivain et... Rouennais) a eu l'idée d'éditer un livre qui parlerait d'un autre Havre, celui des travailleurs et de leurs luttes, des quartiers populaires, des chômeurs, de la contre-culture: musique, littérature, ciné, graphisme, des syndicats, des grandes grèves... l'UL CGT du Havre est devenue rapidement partie prenante de ce beau projet collectif qui, à travers textes, interviews, nouvelles, dessins et photos donne à voir une ville d'histoire, meurtrie puis reconstruite, un port, une plage, une atmosphère.

(160 pages illustrées, noir et blanc, cahier photos couleurs)

Réservation à l'IHS 76 au prix de 15 euros.

Liste des participants au recueil :

Gilles Adam, Vincent Alès, Marius Bastide, Corinne Belet, Luc Bourle, Alain Bozec, Brav, Abdourahmane Camara, Frédérique Caillon-Cristofani, Hyacinthe Cannibale, Jean-Pierre Castelain, Pascal Colé, Muriel Cosquer, Alexis Delahaye, Dominique Delahay, William Delannoy, Laurent Delaporte, Maryline Dujardin, David Forehead, Johan Fortier, Giulietta, Patrick Granet, Catherine Harou, Stéphane Hauguel, Philippe Huet, Jean Louis Jegaden, JR, Reynald Kubecki, Little Bob, Patrick Leblach, Pierre Lebas, Philippe et Stéphane Lebourg, Doris Le Mat-Thieulen, Jean-Pierre Levaray, Anne Lizy, Jacky Maussion, Marc Mayeu, Sylvestre Meinzer, Mathias Nouel, Alain Ponvert, Annette Richeux, Jacques Richer, Riff, Brigitte Roussel, Philippe Saunier, Claude Simon, Sirou, Janne Toivonen, Nicolas Vatinet, Zona Varost.



Les 100 ans de la fédération des cheminots...

Mandaté pour coordonner tout au long de l'année au plan national le centenaire de la fédération CGT des cheminots, notre camarade Sylvain Brière précise pour le *Fil rouge* le sens de cette action.

La fédération des cheminots à 100 ans ?

Oui ! En avril 1914, lors de son 25^e et dernier congrès, le Syndicat National des Travailleurs des chemins de fer de France et des Colonies, affilié à la CGT, soumet à ses délégués un projet de regroupement fédéral de tous les syndicats cheminots. Le but consiste à mettre un terme aux égoïsmes corporatifs de métiers. La première guerre mondiale retarde la concrétisation de ce projet, mais avant que ne prenne fin cette boucherie à l'échelle planétaire, les 27 et 28 janvier 1917 se crée au siège même de la CGT dans un

congrès de fusion : la Fédération Nationale des Travailleurs des Chemins de fer de France, des Colonies et des pays de Protectorat. La fédération CGT des cheminots est née !

Quels sont les objectifs de ce retour en arrière ?

Aller de l'avant ! Donner confiance pour agir et se prémunir contre la fatalité ! En France, 190 ans nous séparent de la première ligne ferroviaire fret, 180 s'agissant des voyageurs. Se réappropriés ces 100 ans en ce contexte de réforme profonde du rail, c'est



Par Sylvain Brière

1 Manif des cheminots.

souligner la portée de ces dix décennies d'activité militante. En somme, un retour sur les actions, luttes et mobilisations de cette organisation au service des revendications des cheminots, mais aussi sur les rôles tenus par ses militantes, ses militants et responsables dans l'expression citoyenne du pays, à l'instar de celle pour la défense des services publics.

« Donner confiance pour agir et se prémunir contre la fatalité ! »

2 Les sacrifiés de 1910.

Tu privilégies le terme d'action à celui de commémoration ?

Oui, car c'en est une ! Partagée en grand et dispensée en proximité dans une démarche participative non magistrale, elle court sur toute l'année. Héritiers de cette histoire forte, elle implique par conséquent nos syndiqués dans leurs syndicats au plus près de leurs lieux de travail. En outre, deux conditions essentielles président à celle-ci : associer les jeunes cheminots et dépasser l'aspect de « l'histoire pour l'histoire ».

Peux-tu préciser ce dernier point ?

Écho des précédents anniversaires, l'approche de celui-ci se veut inédite afin de prendre la mesure des enseignements d'hier au service des engagements présents et à venir. Interroger cette histoire pour apprendre d'elle, en quelque sorte. La démarche se veut de fait historique, mais surtout pédagogique et politique ! Nous y retrouvons les grandes dates qui ont jalonné ce parcours militant, et ce en lien avec les thèmes souhaités être privilégiés. Sans surprise il y a : les luttes, leurs succès et échecs ; les stratégies en place pour les impulser et mener. Implications publiques et citoyennes, les différents champs couverts aux plans professionnel, interprofessionnel et géographique sont soulignés pour la cohérence et

la convergence d'intérêts manifestées tout au long de ces années entre cheminots, salariés, retraités, usagers du ferroviaire. Contextes politiques, différences d'approches syndicales sont aussi pointées. Autant d'opportunités de revenir sur ce qu'implique un syndicalisme rassemblé, définir à nouveau celui dit réformiste, que beaucoup d'entre nous assimilent dans la période à juste raison davantage à un syndicalisme d'accompagnement.

Comment agissez-vous ?

De façon la plus ouverte possible, en lien avec faits et mémoire du site, attentes et besoins. Pour ce faire nous disposons de nombreux matériels dans nos syndicats et à la fédération, comme ces deux récents livres rédigés par son Institut d'histoire sociale, couvrant la période de 1823 à 1937, dans la collection : « *Les cheminots, on s'en fait toute une histoire...* ». Via son fonds d'archives précieux et envié, elle a également confectionné pour nos militants un cahier spécial axé sur ces 100 ans de « chemin de faire CGT ». Enfin, un film a été réalisé où nous avons le plaisir d'y retrouver des acteurs majeurs comme notre camarade Georges Séguy. Sans oublier notre journal mensuel pareillement centenaire : *La Tribune des Cheminots*.

Qu'en est-il sur notre département ?

Sur le même rythme que celui de la construction de leur ligne au départ de Paris, réalisée en six ans de 1841 à 1847, rétablie après la deuxième guerre mondiale en trois, de 1945 à 1948, et électrifiée en quatre, de 1963 à 1967, ce sont nos camarades du Havre qui ont été les premiers à mener cette action, le 12 mai. Après une distribution de tracts dès 6h en gare, films, expos et débats ont pris le relais et permis de conclure en fin de journée, en lien avec l'actualité : que la cause du naufrage annoncé par d'aucuns à l'occasion des 500 ans du port du Havre n'était pas à rechercher du côté de la résistance sociale des lieux, « made in CGT », mais surtout par insuffisance de sa desserte ferroviaire ! Les syndicats de Rouen et de Sotteville, quant à eux, ont arrêté la date du 8 septembre pour l'animer ensemble. Enfin, nos camarades Dieppois nous donnent rendez-vous en gare les 3, 4 et 5 novembre prochains.

Un dernier mot, en tant que retraité, adhérent à notre Institut ?

Revenir sur cette mémoire, c'est relier des générations de cheminots entre elles, c'est relativiser les difficultés du moment. Dépasser là où cela est possible le périmètre des enceintes ferroviaires et accrocher au passage l'attention de bon nombre de voyageurs, lycéens, étudiants, salariés, privés d'emploi, retraités,... participe à cette action. À mon sens, jeunes et aînés peuvent s'y retrouver, ensemble !



Hommage à Jules Durand

Secrétaire du Syndicat des Ouvriers Dockers Charbonniers du Port du Havre

Par Alain Bozec

En 2018, cela fera 100 ans que la cour de cassation reconnaissait l'innocence de Jules Durand, injustement condamné à mort, sur la base d'une machination de la toute puissante Compagnie Générale Transatlantique.



Pierre Renaude, administrateur du journal *l'Humanité* écrivait, à propos des journaux parisiens relatant le procès de Jules Durand :

« Les journaux parisiens qui ont accepté les versions de la première heure ont été aveuglés par leur passion antisyndicale et antisocialiste. Cela n'est pas pour nous étonner. Nous sommes des ennemis pour eux. Rien de mieux. Ils sont avec le Capitalisme. Nous sommes avec la Classe Ouvrière. Nous gardons nos positions respectives et nous continuons contre eux la bataille. »

Parce qu'il était syndicaliste, Jules Durand fut victime d'un véritable crime social et judiciaire, un crime de classe, voulu par ceux qui entendaient défendre leur puissance, leurs privilèges, leurs profits. Une machination dont les auteurs ne furent, jusqu'à ce jour, jamais punis.

Dans ce numéro du *Fil Rouge*, nous revenons sur les points forts qui ont marqué, dans la dernière période, l'engagement de notre Institut d'Histoire Sociale CGT,

celui du Syndicat CGT des Ouvriers Dockers du Port du Havre, de toute la CGT, d'élus, de juristes, de démocrates, d'Associations comme celle des « Amis de Jules Durand », présidée par nos amis Jean-Pierre Castelain et John Barzman, pour honorer notre Camarade et défendre nos libertés, notamment les libertés syndicales contre la criminalisation de l'action syndicale, malheureusement toujours d'actualité.

■ Une de *l'Humanité* du 18 septembre 1910.

© gallica.bnf.fr
Bibliothèque Nationale de France.

22 juin 2017 : inauguration du square Jules Durand à Paris

La ville de Paris s'honore en rejoignant le combat de tous ceux qui, depuis 100 ans, dénoncent la tragédie dont fut victime le syndicaliste Jules Durand, et luttent pour sa totale réhabilitation. En donnant le nom de Jules Durand au square situé rue Léonidas, dans le 14^e arrondissement de Paris, la ville de Paris, représentée par Mesdames Catherine Vieu-Charier et Carine Petit, rendait hommage à un militant de la classe ouvrière dont la seule ambition était le respect de la dignité et des droits des Ouvriers Dockers Charbonniers du Port du Havre en ce début du 20^e siècle. Gilbert Garel, Président de l'IHS CGT national, nos Camarades du Syndicat des Ouvriers Dockers du Port du Havre, drapeau en tête, très attachés et fiers de leur histoire, étaient présents au côté de Madame Christiane Delpéch, petite fille de Jules Durand, de Madame Christine Taubira ancienne garde des sceaux lors de cette émouvante cérémonie.

2 Les dockers du Havre.

3 Jacky Maussion, Pierre Lebas, Christiane Delpéch et Jean-Paul Lecoq lors du dévoilement de la plaque.

4 Couverture du livre *Les Docks Assassinés - l'Affaire Jules Durand*.

« L'Affaire Jules Durand est un des cas les plus violents de la justice de classe que l'on puisse imaginer. »

Jean Jaurès

Le 10 juin 2017 : Polar à la plage

Dans le cadre de ce festival qui fêtait ses 15 ans, un débat fut organisé par l'Association des Ancres Noires autour de notre livre *Les Docks Assassinés - l'Affaire Jules Durand*, en présence de l'auteur, Roger Martin, et du dessinateur, Mako, de Jean-Pierre Castelain, Président de l'Association des Amis de Jules Durand, Philippe Huet, auteur des *Quais de la colère*. Notre IHS, qui avait largement popularisé cette initiative, était bien entendu présent.

Quant à la diffusion de ce livre, nous sommes ravis d'avoir atteint au total plus de 5000 exemplaires vendus. Sa promotion fut aussi l'objet de rencontres fructueuses avec Sébastien Jumel, Maire de Dieppe, Édouard Philippe, Maire du Havre, Thierry Foucaud, Sénateur de Seine-Maritime, Stéphane Barré, Maire de Oissel, Christine Morel, Maire de Harfleur, Jean-Paul Lecoq, Maire de Gonreville-l'Orcher.

Notons également, le très bon accueil de la presse avec plus de 60 articles ou émissions radio et télé consacrés au livre et à Jules Durand.

Le 7 juillet 2017 : le Géant rend lui aussi hommage à Jules Durand

À deux pas de la rue Pierre Guinard, ancien Secrétaire du Syndicat des Marins CGT, et lui-même sca-phandrier professionnel, l'extraordinaire géant de la compagnie royal de luxe, au son de la cloche

Question à Jean-Paul Lecoq, député communiste du Havre, présent lors de la manifestation.

Qu'avez-vous ressenti lors du dévoilement de la plaque?

JPL: « Étant d'une famille d'ouvriers havrais, je connaissais depuis toujours l'histoire de Jules Durand, mais inaugurer un espace à Paris qui porte son nom permet de mesurer à quel niveau cette injustice de

classe a fini par être enfin entendue. Quand, à Paris, les plus hauts dignitaires de l'État, comme une ancienne Garde des Sceaux, disent que ce crime est équivalent à l'affaire Dreyfus, c'est très émouvant. Cette histoire mérite désormais d'occuper la place qui lui revient dans les manuels scolaires. »





historique des Dockers, est parti de la Place Louis Carlier, lieu d'embauche des Dockers jusqu'en 1962, le Géant, de la Compagnie Royal de Luxe, accompagné d'une foule immense, s'est arrêté devant la maison de Jules Durand, sous les applaudissements. Il a servi à boire aux habitants de cette maison, pendant que l'orchestre jouait l'Internationale. Une séquence des plus émouvantes de cette performance du Géant au Havre.

Exposition

Vie et mémoire de Jules Durand docker charbonnier

Cette très belle expo de 33 panneaux réalisée par « l'Association des Amis de Jules Durand » et la Ville du Havre, continue de porter haut et fort le drame vécu par Jules Durand. Elle est à la disposition de tous. Cette exposition, pour celles et ceux qui veulent en savoir plus, peut-être prolongée par la lecture du livre de John Barzman et de Jean-Pierre Castelain « Un crime social et judiciaire » paru aux éditions l'Harmattan.

Le Film Mémoire d'un condamné de Sylvestre Meinzer

Mémoire d'un condamné est un documentaire de création qui raconte l'Affaire Jules Durand et rend hommage à cet homme qui aura traversé l'histoire de la ville du Havre et du syndicalisme comme un martyr de la cause ouvrière. C'est un film poignant, montrant jusqu'où peut aller la haine de classe, l'anti syndicalisme. Il reste d'une cruelle actualité. L'IHS CGT 76 soutient ce film dont la sortie nationale est prévue courant novembre 2017 et participe à sa promotion. Il se rendra disponible pour participer aux débats qui suivront sa projection. Outre le circuit classique de distribution, il est possible de projeter ce film lors de vos initiatives syndicales, politiques, associatives.

Qui est Sylvestre Meinzer ?

Sylvestre Meinzer a travaillé comme costumière et scénographe puis comme ethnologue. Elle découvre le cinéma direct pendant qu'elle collabore à la Mission du Patrimoine Ethnologique puis elle suit une formation vidéo aux Ateliers Varan, à Paris. Ses travaux, recherche, photo et film, tournent autour de la construction de l'authenticité et interrogent les notions de justice, de mémoire, de traces.

5 Affiche Polar à la plage.

6 Le Géant devant la maison de Jules Durand.

7 Affiche du film Mémoires d'un condamné.

Question à Sylvestre Meinzer

Pourquoi ce film sur Jules Durand ?

SM: « Jules Durand était un homme qui a choisi de lutter auprès des charbonniers, parmi les plus miséreux, pour de meilleures conditions de vie, pour plus d'humanité dans le monde du travail. Ce n'était pas un combattant ordinaire c'était un idéaliste. Il croyait dans les valeurs de son pays, dans son civisme, dans sa justice, alors que celle-ci était au service des hommes du commerce, pour qui la loi est celle du pouvoir et de l'argent. Les grands médias de l'époque, les membres du jury, sous l'influence des puissants, et dans un contexte social très tendu, ont désigné "au nom du peuple français" comme coupable un innocent. Jules Durand a été condamné à mort, et dans sa souffrance de l'enfermement, dans la confusion de ses idées et de ses croyances, il a glissé vers la folie. Une folie honteuse, que l'on cache, que l'on tait, qui ne permet pas d'exister ensuite. Cette histoire a été volontairement tue. Les archives ont été détruites. Le crime social et judiciaire s'est poursuivi par un déni de mémoire, comme une ultime injustice. Devant la ville du Havre dont on cherche à faire oublier le passé ouvrier, devant un système capitaliste dont les enjeux restent globalement les mêmes, devant la difficulté à vivre de beaucoup d'hommes et de femmes d'aujourd'hui, et parce que toutes les injustices doivent être montrées et combattues, il m'a semblé nécessaire et même urgent de faire ce film. J'ai souhaité, par les moyens du cinéma, donner la parole à ceux qui sont les témoins de ce système et à ceux qui ont la mémoire de cette histoire, en espérant qu'un jour, on sache pour de bon que cela a existé ».

1968-2018. La résonance des luttes d'hier avec celles d'aujourd'hui

IHS CGT fait appel à vos archives.



1 L'utopie d'aujourd'hui est la réalité de demain.

À l'initiative du Comité Régional CGT de Normandie et des IHS CGT de notre région, nous entendons marquer ce 50^e anniversaire de ce qui fut l'un des faits marquants des luttes de la Classe Ouvrière et de la Jeunesse.

Dans quelques mois, ils seront nombreux, spécialistes en tout genre, à envahir les plateaux de télévision, de radios, pour disserter et nous expliquer 1968. Ne doutons pas que ceux qui ont quitté le col MAO

pour le costume trois pièces et fait carrière dans les ors du pouvoir seront aux premières loges.

À nous de faire vivre notre histoire. À nous de revenir sur cette extraordinaire mobilisation des salariés, sur ce formidable engagement de la Jeunesse, sur cette capacité de la CGT de coller avec son temps. Ces aspirations à vivre autrement, ces convergences des luttes avec cette exigence d'un changement politique profond, au point de voir sur le fronton de certaines entreprises ces banderoles criantes d'espoir « changement de propriétaires ».

Un montage diapo, une exposition, un livre sont en préparation. De nombreux débats seront organisés... Vous étiez responsable syndical, gréviste, enfant, femme au foyer... nous avons besoin de vos témoignages, de vos photos, de vos archives. Ne laissons pas aux autres écrire notre histoire.

Le montage diapo et l'exposition seront, entre autres, adaptables à votre syndicat, unions professionnelles ou locales. Vous aussi, faites vivre votre mémoire auprès des salariés d'aujourd'hui, de votre entreprise, collectivités...

Contactez-nous sans attendre.

VOYAGE EN TERRES D'ESPOIR. LA SEINE-MARITIME

L'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime et Le Maitron (Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier) vous proposent une invitation à partir à la recherche de celles et ceux qui, en Seine-Maritime (Seine-Inférieure), se sont mobilisés pour nos idéaux démocratiques et sociaux.

Trois premières dates du spectacle sont programmées que vous pouvez d'ores et déjà retenir. Entrée gratuite.

- **Le 30 septembre 2017**, à 15h, Salle de l'Astrolabe à Petit-Quevilly (face à la mairie) avec la présence d'Edwy Plenel (auteur, directeur de Médiapart)
- **Le 6 octobre 2017**, au Drakkar à Dieppe
- **Le 20 janvier 2018**, à l'Espace Culturel de la Pointe de Caux à Gonfreville-l'Orcher (dans le cadre de la semaine ouvrière)



Coup de projecteur sur le maquis de Barneville

Michel Croguennec détaille toutes les actions attribuées à ce groupe de jeunes résistants. Le souvenir de leur épopée devient avec cet ouvrage une histoire encore jamais écrite.

Par Jacky Maussion



1 1943 *Le maquis de Barneville*. Michel Croguennec. Éditions L'Écho des Vagues. 23,50 €.

Au début de l'année 1943, Albert Lacour, jeune sidérurgiste communiste de Grand-Quevilly âgé de 22 ans, rassemble autour de lui une bande de jeunes de son âge – la plupart n'ont pas 25 ans – originaires principalement de Petit et Grand-Quevilly, pour commettre des attentats contre les Allemands. Pour se dissimuler, ce groupe de résistants s'installe dans une grotte située au cœur des bois de la commune de Barneville-sur-Seine, dans le département de l'Eure, à quelques kilomètres de Bourg-Achard. Jusqu'au mois d'août 1943, ils vont commettre dans la région rouennaise plus d'une quarantaine de sabotages de voies ferrées, d'incendies de wagons de paille destinés au ravitaillement de l'armée allemande ainsi que des attaques de mairies pour subtiliser des tickets de rationnement.

Rejoint par un déserteur de la Wehrmacht, ce groupe de jeunes résistants, par l'audace de ses attaques, met sur les dents les polices allemandes et françaises, et en particulier l'inspecteur de police Louis Alie, connu pour sa pugnacité dans le démantèlement des réseaux de résistance normands. L'arrestation de l'un des membres du groupe par la police française au matin du 24 août 1943, suite à l'attaque commise contre un centre de distribution de cartes de rationnement, sonne le glas du maquis.

Dans la soirée, la douzaine de clandestins, qui se croient à l'abri dans le refuge de Barneville, est encerclée par près de trois cents policiers allemands et français. Devant l'inégalité des forces en présence et après avoir perdu deux hommes dès les premières minutes du combat, dont leur chef Albert Lacour, les maquisards décident de se rendre. Internée à la prison Bonne-Nouvelle de Rouen où sont incarcérés un grand nombre de résistants normands, l'équipe de Barneville va y séjourner durant plusieurs mois dans l'attente d'être fixée sur son sort.

Pour six d'entre eux, le destin bascule dans le tragique suite à l'attentat commis à Rouen le 31 octobre 1943

par la Résistance à l'encontre des forces d'occupation. En représailles, ils sont fusillés par les Allemands le 8 novembre suivant au stand de tir de Grand-Quevilly. Leurs compagnons internés, qui ont miraculeusement échappé au peloton d'exécution, seront déportés vers les camps de concentration allemands en janvier 1944. Là, ils connaîtront l'enfer concentrationnaire de longs mois durant avant d'être libérés en mai 1945. Mais ils ne sont plus que quatre à revenir à Rouen qui a retrouvé sa liberté depuis la fin du mois d'août 1944. Ces survivants arrivent dans une France qui, libérée depuis plusieurs mois, glorifie ses héros de la Résistance intérieure qui se sont battus quatre années durant pour sauver l'honneur d'un pays défait et asservi par l'armée allemande.

« Michel Croguennec s'est donné pour ambition de faire toute la lumière sur l'un des plus prestigieux groupes de maquisards normands. »

1. Instituteur de formation, Fernand Chatel (1920-1983) est, sous l'occupation, membre de l'Organisation spéciale au Havre puis à Rouen. Arrêté le 28 mai 1942, il est déporté au camp de Sachsenhausen. À la Libération, il devient rédacteur en chef du journal l'Avenir Normand puis, au début des années 1950, membre de la rédaction de l'Humanité.

2. Paris, Presses de la Cité, 1977.

Avec quarante-cinq attentats commis dans la région rouennaise en neuf mois, deux combattants morts les armes à la main, six compagnons fusillés par les Allemands et cinq déportés, le détachement FTPF Lorraine créé par le parti communiste clandestin a écrit l'une des pages les plus glorieuses de l'histoire de la Résistance en Haute-Normandie. L'histoire du maquis de Barneville s'inscrit ainsi dans la lignée des grands maquis normands tels le maquis Surcouf, dans le département de l'Eure, ou celui des Diables Noirs des frères Boulanger à Ry, à vingt kilomètres de Rouen. Si l'existence des hommes de Barneville est connue du grand public avant même la fin de la guerre, puisque médiatisée à travers le Journal de Rouen quelques semaines après l'arrestation du groupe en août 1943, il faut pourtant attendre 1968 pour disposer d'un premier récit un peu détaillé sur ces maquisards qui sera rédigé par l'ancien résistant et journaliste communiste Fernand Chatel¹.

Mais comme beaucoup de textes écrits sur la Résistance par ses anciens membres, le texte de Chatel, note Michel Croguennec, tient plus de l'hagiographie que de l'étude historique rigoureuse basée sur un travail de recherche et de dépouillement des archives. L'auteur précise : peu importe d'ailleurs l'exactitude du récit et des faits racontés, la glorification de la résistance communiste et des maquisards de Barneville demeure ici le seul but recherché. En 1977, le mémorialiste de la résistance normande Raymond Ruffin s'empare à son tour du sujet, sans guère plus de recul,

dans son ouvrage intitulé *La résistance normande face la gestapo*². Faute de pouvoir disposer d'archives publiques suffisamment étoffées sur le maquis de Barneville, Fernand Chatel et Raymond Ruffin vont principalement se baser sur les témoignages d'une partie des survivants du groupe avec tout ce que cela peut supposer d'approximations, d'oublis plus ou moins volontaires, de souvenirs induits et de possibles manipulations.

Éditées en 1968 et 1977, ces deux publications, largement diffusées auprès du grand public, vont pour longtemps figer l'histoire du maquis de Barneville dont tout paraît dès lors avoir été écrit : ce groupe de jeunes résistants volontaires eut une conduite héroïque face à un ennemi supérieur en nombre qu'il ne cessa de harceler durant des mois jusqu'à son déroulement tragique le 24 août 1943 qu'il paya au prix de deux morts, de l'exécution de six hommes et de la déportation de cinq autres. Un tel bilan ne peut qu'appeler le respect et l'admiration. Cette version de l'histoire, souligne Michel Croguennec, véritable ode à la résistance communiste, sembla satisfaisante puisqu'aucune étude approfondie ne sera lancée, ne serait-ce que pour détailler les quarante-cinq attentats qui lui ont été attribués.

L'épopée de ces jeunes résistants n'avait jamais été jusqu'à aujourd'hui racontée dans le détail. Le rôle d'Henri Levillain est enfin mis en évidence. Celui d'André Duroméa prend une nouvelle dimension. Plus de soixante-dix ans après les faits, alors que les derniers acteurs de cette histoire s'éteignaient en 2012, Michel Croguennec s'est donné pour ambition de faire toute la lumière sur l'un des plus prestigieux groupes de maquisards normands.

NOTES DE MICHEL CROGUENNEC

Il faudra attendre le soixante-dixième anniversaire du démantèlement du maquis pour que le portrait d'Albert Lacour soit montré au public lors d'une exposition organisée par la ville de Petit-Quevilly en 2013. C'est d'ailleurs à cette occasion que seront réunis, pour la première fois, les portraits des maquisards du groupe de Barneville, ce qui n'avait curieusement jamais été fait jusqu'alors.

L'histoire de la résistance de la rive droite de l'agglomération rouennaise nous est désormais mieux connue grâce au récent ouvrage d'Alain Alexandre et de Stéphane Cauchois, *Résistance(s), Rouen, sa région, la vallée du Cailly entre histoire et mémoire (1940-1944)*, Éditions l'Écho des vagues, 2015.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 MAI 2017

Pour la majorité d'entre-vous, sans doute, il s'agit de la dernière réunion dans ses locaux de l'avenue Jean Rondeaux. L'Union Départementale et l'Union Locale de Rouen vont en effet être dans l'obligation de s'installer ailleurs, sur les hauts de Rouen, dans le quartier des Sapins. En ce qui concerne notre Institut, le déménagement est en cours. Notre siège sera dorénavant situé dans un local de la Maison du Peuple, à Sotteville, 161 rue Pierre Corneille. Un déménagement qui provoque, vous l'imaginez, quelques perturbations dans notre fonctionnement.

Par Jacky Maussion

Notre assemblée générale se tient entre deux séquences de la vie politique, l'élection présidentielle et les élections législatives, qui ont suscité beaucoup de réflexions dans toutes les sphères de la société. La CGT et le mouvement syndical en général ne vivent pas en dehors du monde et de l'espace. L'actualité récente et présente a aussi traversé la vie syndicale. Le rapport au politique a donc une nouvelle fois fait débat. C'est bien normal, la CGT est indépendante mais elle n'est pas indifférente à la nature du pouvoir en place. Indépendance n'est pas synonyme de neutralité.

Syndicalisme et politique

De la révolution française à la loi de 1884, les autorités ont strictement veillé à tenir la classe ouvrière en lisière de la société. En gros, on pourrait résumer les choses de cette manière: il y aurait d'un côté le domaine du partisan, celui des partis politiques que la Constitution actuelle définit comme «*concourant à l'expression de l'opinion; du suffrage*».

De l'autre, il y aurait le syndicat qui, depuis 1884 a pour objectif exclusif «*la défense des intérêts professionnels particuliers*» par opposition à l'intérêt général qui serait le domaine du politique. L'histoire a décidé et dessiné, si l'on peut dire, ce schéma d'une manière différente. Tout simplement parce que si on ne veut rien savoir de la politique, eh bien il y a des moments où il faut quand même s'en préoccuper. À titre d'exemple, la CGT est partie prenante, en tant que telle, du programme du rassemblement populaire qui remporte les élections de 1936. Les grèves du printemps 1936 bousculent la donne. La CGT désormais réunifiée se renforce considérablement. Elle s'impose comme l'interlocuteur privilégié à la fois des autorités mais aussi bon, gré mal gré, du patron. À cette époque, compte tenu de l'intervention fasciste généralisée et connue de tous, en France, c'est la politique de non-intervention qui domine. La CGT demande au gouvernement de Léon Blum de reconsidérer sa politique. Les partisans du Front populaire

1 Journées d'étude de l'IHS. Luc Bourlé, Jacky Maussion, Alain Bozec, Pierre Lebas.

perçoivent de plus en plus clairement que la défaite des républicains espagnols serait la défaite des républicains partisans de la liberté et de la paix en France et dans le monde. Dès le mois d'août 1936, une cinquantaine de jeunes du département s'engagent dans les Brigades internationales qui vont lutter aux côtés des républicains espagnols. Au total, notre département enverra 300 jeunes en Espagne, pour l'essentiel des jeunes ouvriers. Une dizaine d'entre eux, au moins, mourront ou disparaîtront dans ce qui sont en réalité les premiers combats de la deuxième guerre mondiale. La CGT a participé à la Résistance. Dans notre département, 201 militants et syndiqués, du fait de leur opposition à l'extrême droite et au fascisme seront fusillés ou morts en déportation durant cette période. Elle est dans le Conseil National de la Résistance. Ce rôle est confirmé à la Libération. Elle est incontestablement un acteur qui compte. Elle a alimenté de ses réflexions les travaux qui ont participé à l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

« Le libéralisme, doctrine de la liberté, a commencé en France, avec la loi Le Chapelier, par supprimer les corporations, le compagnonnage et interdire les coalitions. »

Depuis quelques années le thème de l'apolitisme réapparaît régulièrement. Il se traduit le plus souvent par « *tous les mêmes* », « *tous des pourris* », « *il n'y a rien à attendre des partis politiques et des hommes politiques* ». Il faut reconnaître et souligner que la valorisation de l'action politique, l'engagement en général, au cours de l'histoire, est contredit par au moins trois types de contestation. Tout d'abord, la politique nourrirait la subversion sociale. Le discours de droite et d'extrême droite attaque la politisation des syndicats. En second lieu, la politique est récusée parce qu'elle divise. Enfin la politique est accusée de manipuler les hommes, de les tromper. Le libéralisme, doctrine de la liberté, a commencé en France, avec la loi Le Chapelier, par supprimer les corporations, le compagnonnage et interdire les coalitions. Les premiers syndicalistes, de 1791 à 1884, seront donc condamnés à la clandestinité. Le régime de Vichy a imposé de 1941 à 1944 un syndicalisme unique, officiel, dans le cadre de la Charte du travail.

Si une approche critique de l'histoire incline à considérer l'apolitisme syndical comme un leurre, d'où provient son incessante résurgence ?

En premier lieu, les défaites du mouvement ouvrier entraînent la méfiance envers l'engagement politique. Après la répression féroce conduite par Adolphe Thiers contre la Commune – 30 000 morts – le socialisme, l'abolition du capitalisme, furent difficilement énonçables. Il faudra des années avant que ces questions puissent renaître. L'échec des grèves de 1919/1920, la scission qu'il entraîne se solde par une désyndicalisation qui traduit une forme de dépolitisation. La stabilisation du capitalisme qui a stoppé les ambitions de la troisième internationale débouche sur la crise de 1929 qui favorise une repolitisation. L'effondrement du Front populaire est suivi d'une hémorragie syndicale. Dans ses mémoires, René Belin, dirigeant de la droite cégétiste, explique qu'en 1940, face à la défaite, « *Il n'y avait plus, dans ce pays, ni droite, ni gauche* ».

Après la seconde guerre mondiale, les grèves de 1947 entraînent la troisième scission de la CGT et une forte désyndicalisation. Les controverses vont bon train. « Dépolitiser » était apparu en 1939, « dépolitisation » en 1944. Ce dernier vocable connaît un regain d'emploi au début des années 60. Le 5 janvier 1959, Michel Debré, Premier ministre avait appelé à l'Assemblée Nationale à un « *ni droite, ni gauche* » au sujet de l'Algérie française.

La crise syndicale ouverte par la rupture de l'Union de la gauche en 1977, l'affrontement CGT-CFDT, les désaccords sur la politique méditerranéenne et la disparition de l'URSS ont généré un recul de la syndicalisation, une perte de confiance dans la politique. À la fin de cette phase (1977-1995), la CGT prend ses distances à l'égard du PCF. En 1993, la confédération ne donne plus de consigne de vote. Louis Viannet se retire du bureau politique du PCF en 1996. Le 17 janvier 2001, lors d'une rencontre entre le Bureau confédéral de la CGT et la direction nationale du PCF, Bernard Thibault, successeur de Louis Viannet, lit une longue déclaration expliquant la séparation du syndicat à l'égard du parti. Toutes ces évolutions et tous ces événements ont-ils contribué à une forme d'apolitisme ? La question peut faire débat.

En second lieu, la division politique des travailleurs pousse à la « neutralité » syndicale. Le souci de dégager le syndicat des rivalités partisans s'est aussi manifesté à la CFDT. La centrale déconfessionnalisée en 1964 a opéré son recentrage depuis le milieu des années 80. Le congrès de Strasbourg en novembre 1988 adopte une définition de la ligne confédérale « *ni neutre, ni par-*

tisane». La formule confirme le recentrage. La CFDT ne se situe plus dans le camp socialiste. Le syndicat ne se dit pas davantage de droite. Cela revient à négocier sans distinction avec Nicolas Sarkozy et avec François Hollande, même si dans le deuxième cas cela s'accompagne d'une présence dans les ministères. Michel Noblecourt rapporte une boutade de Jean-Claude Mailly: «*Vous ne pouvez pas ouvrir un placard (dans les locaux ministériels) sans trouver un CFDT*».

Le troisième point nous renvoie à l'introduction. La loi du 21 mars prend acte du caractère inévitable des associations professionnelles et entend placer ce réalisme dans une logique des intérêts individuels et dans les bornes de relations de travail dépolitisées. Cette loi continue de diffuser une idéologie qui insensiblement influence des syndicalistes d'autant que quasiment tous les médias ne manquent pas de dénoncer régulièrement la «*politisation*» de l'action syndicale revendicative.

Tout cela serait incomplet si nous n'apportons pas quelques précisions sur la Charte d'Amiens. à commencer pour dire ce qu'elle est. Ce texte a été écrit lors du congrès de 1906, dans un contexte de lutte intense pour les 8 heures et un mouvement ouvrier traversé par différents courants idéologiques. Premier aspect, le texte marque l'opposition radicale entre la classe ouvrière et la classe capitaliste, ce qui écarte définitivement la notion de «*neutralité*» chère aux réformistes. Ensuite, la double besogne avec l'action syndicale quotidienne et son oeuvre pour l'émancipation intégrale sort la CGT d'une lutte exclusivement économique pour laisser le volet politique aux partis. Et enfin, le texte place la CGT sur une ligne d'indépendance vis-à-vis du patronat, de l'État, des églises, des partis. En ce sens, la charte d'Amiens donne vie au syndicalisme révolutionnaire.

Toutes ces questions posent la finalité du syndicalisme. Certes, le syndicat ne peut pas être le parent pauvre de la politique, celui qui met à disposition une mobilisation sociale. Aussi, en 1995, Louis Viannet pense «*que des rencontres entre syndicats et partis politiques doivent être considérées comme normales; dès lors qu'elles s'établissent sur des bases claires, sur un pied d'égalité entre des acteurs, qui à des créneaux différents, se trouvent confrontés à des problèmes identiques, tout en ayant chacun un rôle spécifique à jouer*».

En France, la pluralité des partis correspond à la culture de notre pays. Depuis 1949, tous les congrès l'ont répété: la CGT, en tant qu'organisation n'a pas, en principe, de choix à faire entre les partis. Elle ne peut se déterminer qu'à partir des

positions, des actes affichés par les uns et par les autres. Pour la CGT, les partis politiques sont un élément essentiel de la vie démocratique. Par nature, ils ont vocation à gouverner. Ce qui n'est pas le cas d'une confédération syndicale, pour autant, cela n'en fait pas une rivale des partis. La CGT doit définir ses objectifs de manière autonome et se donner les moyens de cette élaboration par un fonctionnement démocratique garantissant l'expression plurielle et la prise en compte des opinions diverses, c'est ainsi qu'elle construit le meilleur de ses projets.

Unité d'action

L'autre thème qui revient d'une manière récurrente dans l'actualité des débats concerne l'unité d'action. Que pouvons nous dire aujourd'hui sur cette question? L'analyse du rapport des forces avec ses faiblesses, son éparpillement engendré par le manque de perspectives politiques et l'opération séduction du FN, conduit tous ceux qui militent pour des transformations fondamentales à réfléchir à son élargissement. En effet, il ne faut pas craindre de le souligner, l'unité d'action syndicale est l'arme absolue pour rendre les travailleurs plus forts, leurs actions plus efficaces et leur permettant des conquêtes sociales. Je parle d'unité d'action et non d'unité organique. L'unité d'action est un moyen pas un but, elle ne peut se réaliser qu'à partir des besoins et des revendications des salariés et n'a d'intérêt que si le niveau de l'action est à la hauteur du but fixé. «*L'unité est la bête noire du capital*» écrivait Benoît Frachon. Lui qui a eu l'intelligence politique de pousser la discussion avec Léon Jouhaux qui avait pourtant joué un rôle dans la décision d'exclure les communistes en 1939. Peu importe, Benoît Frachon parvient à la réunification avec les accords du Perreux en 1943. Ce dirigeant-là ne pense qu'au rapport des forces capable d'imposer de grandes conquêtes sociales, de jeter des bases nouvelles pour la société.

« L'unité d'action syndicale est l'arme absolue pour rendre les travailleurs plus forts, leurs actions plus efficaces et leur permettent des conquêtes sociales. »

L'unité d'action, dans des conditions concrètes du pluralisme syndical, a constitué une réponse positive permettant de renforcer la puissance sociale

des travailleurs face au patronat. Elle a été une préoccupation centrale de la CGT qui a apporté beaucoup de soins à son ancrage, en profondeur, dans le salariat, en la basant sur son contenu. Ces lignes de forces seraient-elles inadaptées aux données actuelles ?

Nous avons vécu durant quelques années une longue séquence, tumultueuse parfois, d'unité avec la CFDT. Cette unité est partie de bien loin. Dans le mouvement ouvrier, longtemps la CFTC a joué un rôle marginal ; après la scission de 1947, elle a pris plus de place en s'alliant avec FO pour conduire une politique de collaboration de classe et signer des accords au rabais dans le but d'isoler la CGT. Tout l'opposait à la CGT, pourtant dans ses rangs, au tournant des années 1960 les militants du groupe « Reconstruction » œuvraient pour une CFTC plus revendicative, plus syndicale, déconfessionnalisée. De cette évolution est née la CFDT, en 1964. La jeune CFDT hérite alors des habitudes, des préventions à l'égard de la CGT et l'évolution se fait lentement. Enfin, en janvier 1966, est signé un accord d'unité d'action. Il est limité, ne tient qu'un an mais il a une influence capitale sur le climat social qui construit mai 1968. Cependant, on le sait, en mai 1968, le torchon brûle entre la CGT et la CFDT, la conduite du mouvement ne peut pas être partagée ! Il faudra une bonne année pour que les relations bilatérales reprennent un cours normal, qualifié, par la CFDT, de période « d'unité conflictuelle ». Vient alors, après un débat ardu entre les deux partenaires, l'accord de 1974. Dans l'histoire de l'unité d'action de cette période, cet accord représente un moment particulier. En effet, il définit des objectifs communs, les formes de luttes, les méthodes de l'unité d'action syndicale à mettre en oeuvre pour les revendications, tout en préservant à chacune des organisations, sa liberté d'action indépendante. Le contexte politique n'est pas étranger à cette période unitaire qui s'ouvre, qualifiée de « *faste* » par Henri Krasucki et qui va durer trois ans. Le « Recentrage » de la CFDT met un terme à cette évolution.

« Après la victoire de la gauche aux élections de 1981, des bouleversements s'annoncent. Le monde change de base, les inégalités s'accroissent, le chômage de masse s'installe. »

En 1980, cherchant à identifier cette soudaine évolution de la CFDT, Henri Krasucki écrit : « *Son évolution chaotique l'a conduite vers des positions de lutte et des attitudes unitaires, mais elle n'est jamais parvenue à des conceptions de classe conséquentes, cohérentes... sur des problèmes décisifs, elle est susceptible d'être ballotée, sensible à ses origines confessionnelles et réformistes, sensible à la pression idéologique qui vient de la bourgeoisie mais aussi du réformisme syndical et politique, national et international.* »

Après la victoire de la gauche aux élections de 1981, des bouleversements s'annoncent. Le monde change de base, les inégalités s'accroissent, le chômage de masse s'installe. Le mouvement syndical s'atomise dans la création de coordinations et de nouvelles organisations. La conscience de classe s'effrite. Les tentatives de recomposition d'un pôle réformiste se multiplient. La scission de la FEN-FSU accentue ces phénomènes. Cet affaiblissement du syndicalisme se double d'une crise idéologique. Les références à des modèles alternatifs au capitalisme se sont pour le moins brouillées.

Pour certains c'est la fin de l'histoire. L'écroulement des pays du « socialisme réel » mais aussi l'échec de la social-démocratie à rénover la société en profondeur laissent les deux courants dominants du syndicalisme français orphelins. Le réformisme s'incarne dorénavant dans le syndicalisme d'accompagnement. En 1995, le courant révolutionnaire abandonne au bord du chemin, en modifiant ses statuts, la socialisation des moyens de production. Ainsi s'éloigne tout débat sur la question de la rupture avec le capitalisme dans les conditions du moment. La mondialisation s'est invitée au festin des superprofits.

En 1992, Louis Viannet appelle à un vaste débat démocratique entre toutes les centrales syndicales et avance l'idée d'un syndicalisme rassemblé permettant à chacun de garder son identité, de créer la dynamique nécessaire à l'action des salariés. Faute de prise en compte par les autres organisations, la proposition reste lettre morte. Pour son entrée à la CES, la CGT a besoin d'une bienveillante neutralité de FO et de la CFDT qui y siègent depuis sa création en 1973. En 1999, date d'entrée à la CES de la CGT, un brusque rapprochement s'opère avec la CFDT. De manière concomitante, c'est aussi le moment où la CGT lâche Ressay, association de chercheurs et de syndicalistes créée en 1993 qui regroupe des militants de différentes organisations (CGT, CFDT, Groupe des dix, etc.) et notamment ceux de la CFDT qui sont opposants à la politique de la secrétaire générale Nicole Notat.

« Le réformisme s'incarne dorénavant dans le syndicalisme d'accompagnement. »

En 2003, la signature d'un accord en catimini sur les retraites par la CFDT, alors que plus d'un million de personnes viennent de manifester dans les villes contre la réforme Fillon, va distendre très fortement les rapports entre les deux principales centrales du pays. Si comme l'affirmait en 1971 Georges Séguy au 38^e congrès de Nîmes « *les différences d'ordre idéologique, philosophique, ne sont pas incompatibles avec le rassemblement de tous les travailleurs au sein d'une centrale syndicale unique* » il n'en demeure pas moins qu'elles en constituent un obstacle. En 1995, dans un ouvrage intitulé *Faut-il réinventer le syndicalisme ?*, des dirigeants de la CGT proposent, non pas d'occulter les différences, mais de les gérer par une pratique démocratique. Ils en éludent la forme. Fédéralisme, cartel, tendances, centrale unique, autre ? Dans la même période, la proposition de syndicalisme rassemblé reconnaît la pluralité syndicale. Elle en élude les objectifs. Nouveau statut du salarié, sécurisation des parcours professionnels, salaire, emploi...

Conçue dans un contexte précis, en 1992, la notion de syndicalisme rassemblé est aujourd'hui très contestée.

En revanche, le contexte actuel de crise structurelle du capitalisme, de sa mondialisation et de ses effets sociaux laissent à penser que l'unité syndicale est aujourd'hui encore plus nécessaire pour construire une véritable issue à la crise, pour s'opposer aux politiques régressives, à l'affaiblissement durable du syndicalisme. Ce n'est pas à nous de trancher. Mais il y a certainement urgence pour les organisations à s'emparer de cette question de l'unité d'action de tous les salariés.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Compte rendu des journées d'étude de l'IHS 2015
Elyane Bressol

Syndicalisme et politique
Conférence René Mouriaux, décembre 2014

Cahier de l'Institut CGT d'Histoire Sociale
Joel Hedde, décembre 2015

BILAN D'ACTIVITÉ

Notre conseil d'administration s'est réuni cinq fois depuis notre Assemblée Générale du 14 avril 2016 : le 9 juin au Havre, au siège de l'Union locale à Franklin, le 13 septembre au siège de l'Union locale d'Elbeuf, le 17 novembre au siège de l'Union locale de Dieppe, le 24 janvier au siège de l'Union Départementale, à Rouen, le 23 mars à la Maison du Peuple, à Sotteville. Chaque réunion de notre CA se tient avec une participation de 15 à 17 membres sur 22. Le quorum, à chaque réunion est donc largement atteint. Le nombre d'adhérents, pour l'année 2016, était de 422 contre 388 en 2015, soit une augmentation de 34.

Ils se répartissent de la manière suivante :

- comités d'entreprise et organismes équivalents : 14 ;
- institutions et associations : 38 (+14) ;
- adhérents collectifs : 111 (+5) ;
- retraités : 94 (+14) ;
- adhérents individuels : 165 (+11).

126 de nos adhérents sont abonnés aux Cahiers d'Histoire de l'IHS National (+20).

LES DOCKS ASSASSINÉS



En 2016, la sortie du roman graphique édité au Éditions de l'Atelier *Les docks assassinés, l'affaire Jules Durand* a constitué un événement salué par quasiment tous les médias.

Sa présentation, lors de sa sortie, le 12 octobre, a réuni un peu plus de 120 personnes dans les locaux de l'Union locale du Havre, à Franklin. Écrit par Roger Martin, illustré par Lionel Makowki, dit Mako, je tiens

à souligner que rien n'aurait été possible sans la participation active et concrète du Syndicat des ouvriers dockers du Havre. Nous avons présenté cet ouvrage, avec des représentants du syndicat des ouvriers dockers du Havre, en présence de la presse, au maire de Dieppe, Sébastien Jumel, au maire de Gonfreville-l'Orcher, Jean-Paul Lecoq, au maire du Havre, Édouard Philippe, au sénateur Thierry Foucaud, au maire d'Harfleur, Christine Morel. Nous avons participé en novembre au Colloque de l'Université du Havre sur le même sujet avec Pascal Morel, le secrétaire de l'Union Départementale des syndicats CGT. Il y a quelques jours, Pierre Lebas pour notre Institut, a participé à un débat à Elbeuf sur cette affaire autour d'une exposition. Il avait également participé aux débats sur le même sujet aux fêtes du journal *l'Humanité* de la Courneuve et du parc des expositions de Rouen, à l'invitation de l'association des Amis de l'Huma. Le petit groupe de camarades de notre Institut sous la responsabilité d'Alain Bozec, avec aussi Pierre Lebas et Luc Bourlé, qui avaient en charge d'animer et de gérer ce projet ont parfaitement rempli leur rôle. La diffusion de ce livre, qui était loin d'être terminée, avait dépassé les 2 600 exemplaires en quelques jours. Sa sortie et toutes les initiatives qui s'y rattachent correspondent avec les 20 ans de notre Institut.

NOS ÉDITIONS

Nous éditons à chaque numéro ordinaire 700 exemplaires de notre revue le *Fil rouge*.

Depuis la dernière assemblée d'avril 2016, nous avons édité quatre numéros. Le numéro 59 du deuxième trimestre a été consacré à la deuxième partie de l'article consacré à l'action des militants de la CGT au service prévention de la Sécurité sociale en Normandie, et à la prise en compte par la CGT de l'affaire Jules Durand en 1910. Le numéro 60 du troisième trimestre a été consacré à la lutte contre l'embarco américain, menée par les travailleurs de Dresser France au Havre en 1982. Nous avons présenté ce numéro au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue dans les locaux du comité d'entreprise de l'usine.

La presse locale en a rendu compte. Dans le numéro 61 du premier trimestre 2017 nous avons publié de larges extraits de la conférence consacrée au mouvement social et ses conquêtes de 1936 dans notre département. Cette conférence a été donnée la veille de la fête des travailleurs organisée le 1^{er} mai par l'Union locale de Dieppe, aux retraités et aux militants de la CGT de l'usine Renault Cléon en juin et devant un large public au Tréport en septembre. Toutes ces conférences ont été suivies d'un débat.

À cette occasion nous avons édité un DVD «*À la conquête du temps libre*» et présenté l'exposition qui avait été réalisée par notre Institut.

Le numéro 62 revient sur la création de l'ADIAS ACH, association de la loi 1901 qui entretient la mémoire et organise la défense des anciens salariés des chantiers navals havrais et qui, à l'occasion des 500 ans du Havre, organisés par la municipalité, va présenter une exposition sur l'histoire des chantiers navals. Un reportage sur «*Pôle Image*», conservatoire régional des archives cinématographiques où sont conservés les films produits sur les luttes ouvrières en Normandie, complète ce numéro.



PARTICIPATIONS, INVITATIONS, DÉBATS, DIFFUSIONS

1 Festival du livre Montreuil.

Le film de Gilles Perret, *La sociale* qui retrace l'histoire de la Sécurité sociale, sa création, ce qu'elle est devenue et ce qu'elle pourrait devenir, est sorti à la fin de l'année 2016. Nous avons participé, à l'invitation de l'association des Amis de l'Huma, à plusieurs débats qui ont réuni des centaines de personnes à Rouen, à Dieppe, au Havre et à Oissel. Puis nous avons participé en partenariat avec les Unions locales concernées, aux mêmes débats au Tréport et à Elbeuf. Le 18 mai, toujours sur le même sujet, nous serons à Saint-Valéry-en-Caux. Notre Institut participe aux congrès de syndicats, des Unions locales du département. À ces occasions nous intervenons brièvement pour présenter nos initiatives et nos publications.

Nous avons participé les 1^{er} et 2 mars au premier Salon du livre consacré à l'histoire sociale à Montreuil. Occasion pour nous de présenter le livre *Les docks assassinés, l'affaire Jules Durand* et toutes nos publications. Il convient aussi de citer d'autres initiatives. Je pense surtout à l'hommage rendu à Albert Perrot et à la projection des films au Havre sur une jeunesse en résistance et sur l'affaire Jules Durand.

Notre Institut entretient des relations régulières avec les Universités et les archives publiques. Il est invité à participer aux séances de discussions de travaux du Groupe d'Histoire (GRHIS) des Universités de Rouen et du Havre. À titre d'exemples on peut citer la Deuxième guerre mondiale, la résistance, le syndicalisme et socialisme, les archives du monde ouvrier. Plusieurs chercheurs et universitaires sont membres de notre Institut.

PROJETS

Nous finalisons actuellement une réalisation théâtrale: *Voyage en terres d'espoir* à partir du livre d'Edwy Plénel qui a été présentée le 28 novembre dernier à la Maison des métallos à Paris. Nous avons souhaité transposer cette création en procédant à un travail d'écriture des fiches biographiques de militants ouvriers de Seine-Maritime qui figurent dans le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier Le Maitron. Trois représentations sont déjà programmées: le 30 septembre à Petit-Quevilly, salle de l'Astrolable avec la présence d'Edwy Plénel (auteur, directeur de Médiapart) le 6 octobre au Drakkar à Dieppe, et le 20 janvier à l'espace culturel de la Pointe de Caux à Gonfreville-l'Orcher. Cette initiative pilotée par Jacques Defortescu, sera aussi programmée dans d'autres communes du département. Dans tous les cas nous sommes à la disposition des organisations de la CGT, de l'Union départementale et des Unions locales pour répondre à toutes les demandes. Enfin, nous travaillons actuellement sur les 50 ans du mouvement social de mai 1968 avec l'IHS de Normandie. L'idée consiste à mutualiser les moyens humains et matériels afin de faire en sorte que les cinq unions départementales de la région puissent commémorer cet événement dans les meilleures conditions. Le thème choisi: «*La résonance des luttes d'hier à celles d'aujourd'hui*» donne le ton. Un montage diapo, DVD, une exposition, des conférences sont prévus. Une commission de travail avec des représentants de notre IHS et des représentants de l'IHS Normandie sont d'ores et déjà au travail.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU FIL ROUGE

Soutenez-nous, rejoignez-nous, abonnez-vous au *Fil rouge*

Abonnement individuel 2017

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel : Tél. :

Adhésion simple ou abonnement au *Fil rouge*: 23 €/an
(sans abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)

Adhésion ou abonnement: 36 €/an
(avec abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)

**Abonnement groupé pour 10 abonnés et plus (dans le
cadre d'une association ou d'une section de retraités)**

13 € x (nombre d'abonnés) = €/an

Abonnement groupement ou association 2017

Syndicat, UL ou association: 56 €/an
(avec 3 exemplaires du *Fil rouge*)

Comité d'entreprise (ou organisme équivalent):
(avec l'abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)
moins de 500 salariés: 87 €/an (avec 3 ex. du *Fil rouge*)
plus de 500 salariés: 172 €/an (avec 3 ex. du *Fil rouge*)

Nom et/ou intitulé:

Adresse:

Code postal: Ville :

Courriel: Tél.:

Date du paiement:

Adressez vos chèques à:
Institut CGT d'Histoire Sociale de Sein-Maritime
161, rue Pierre Corneille
76300 Sotteville-les-Rouen

NOUVEAU - PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Réglez votre abonnement par prélèvement automatique afin de ne pas oublier. Nous vous prélèverons **une fois par an**. Envoyez-nous un relevé d'identité bancaire et remplissez l'autorisation de prélèvement ci-dessous, nous ferons le nécessaire (notre numéro d'émetteur: 522922).

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever une fois par an sur ce dernier, si la situation le permet, le prélèvement ordonné par le créancier désigné ci-dessous.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Titulaire du compte

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Désignation du compte à débiter

Établissement:

Guichet:

N° de compte:

Clé RIB:

Créancier: IHS 76
Maison du Peuple, 161, rue Pierre Corneille
76300 Sotteville-lès-Rouen

Établissement teneur du compte

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Ne pas oublier le RIB



L'assemblée générale de l'IHS CGT 76 s'est tenue le 10 mai 2017 à Rouen.

Elle a élu son conseil d'administration composé de **Jacky Maussion** (président), **Pierre Lebas** (premier vice-président), **Pierre Largesse**, **Robert Privat** (vice-présidents), **René Olleville** (secrétaire), **Marie-Agnès Lallier** (secrétaire adjointe), **Gael Pasquier** (archiviste), **Pascal Lamotte** (trésorier), **Jean-Jacques Lefebvre**, **Luc Bourlé** (trésoriers adjoints). Commission de contrôle financier : **Germain Narzis**, **Alain Bozec**. Membres du CA : **François Auvray**, **Marius Bastide**, **Bernard Berthelot**, **Jacques Defortescu**, **Sylvain Brière**, **Anita Ménendez**, **Pascal Morel**, **André Delestre**, **Gilbert Louvet**, **Gilles Robillard**, **Thierry Leballeur**, **Jean-Louis Jegaden**, **Chantal Chatel**, **Serge Laloyer**.

Conformément aux statuts de l'IHS CGT 76, le conseil scientifique de l'Institut est composé de : **Michel Croguennec**, archiviste de la ville de Petit-Quevilly, **John Barzman**, professeur d'histoire contemporaine, directeur IDEES-Le Havre (cirtai) UMR 6266 CNRS/Université du Havre, **Marie-Paule Dhaille/Hervieu**, docteur en histoire contemporaine Université de Rouen, **Pierre Largesse**, historien, vice-président de l'IHS CGT 76, **Boris Lecœur**, professeur agrégé d'histoire, **Yannick Marec**, professeur d'histoire contemporaine Université de Rouen, **Claude Mazauric**, professeur émérite d'histoire moderne de l'Université de Rouen, **Michel Pigenet**, professeur d'histoire contemporaine Paris 1 Sorbonne, **Monique Roland-Simion**, agrégée d'histoire Université de Rouen, **Marie Sanchez**, conservatrice du patrimoine de la CREA, **Eric Saunier**, maître de conférence en histoire moderne de l'Université du Havre, **Sandrine Sevestre**, conservatrice Archives Départementales de Seine-Maritime.

Le conseil scientifique s'est réuni le 25 septembre 2014.



LOCATIONS - VACANCES FRANCE

Pensez à réserver dès maintenant !



www.tlcvacances.fr
02.35.21.69.63